

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

# JACQUES ET MARIE

## SOUVENIR D'UN PEUPLE DISPERSÉ.

---

(SUITE.)

### VI

Vers cette époque, tout semblait compliquer les relations de la France et de l'Angleterre ; les deux pays étaient entraînés invinciblement l'un contre l'autre. La lenteur des communications faisait qu'en Amérique les difficultés s'aggravaient avant qu'on pût y mettre ordre en Europe ; l'impossibilité d'avoir des rapports bien exacts à de si grandes distances ; l'avarice jalouse de toutes ces compagnies de traiteurs anglais et français qui se disputaient les richesses des forêts et l'amitié des sauvages ; la haine et l'envie qui animaient les colonies encore plus que les métropoles : tout engendrait la discorde ; la guerre naissait partout et à chaque instant. Ces deux peuples, qu'une mer avait éternellement séparés dans leur vieux monde, semblaient ne pouvoir pas fouler la même terre : notre continent était déjà trop petit pour leur double ambition ; leur antipathie se recherchait à travers les solitudes immenses du monde nouveau pour se heurter ; il fallait bien que l'un d'eux disparût.

On se rappelle que le chevalier de LaCorne avait été envoyé par M. de la Jonquière pour occuper l'isthme acadien ; c'est sur la rive occidentale de la Missaguash, presque en face de Beau-Bassin, que cet officier vint planter le drapeau de la France. Il voulait affirmer publiquement les droits de son gouvernement à la possession de ces terres, avant que la question des frontières fût discutée par la commission désignée pour cet objet. Les émigrés de Grand-Pré étaient arrivés dans ces environs quelques semaines seulement après lui ; et, en attendant la saison favorable pour se construire une demeure, ils avaient accepté l'hospitalité de leurs parents. Ceux-ci habitaient la côte opposée à celle où stationnaient les Français.

Le gouverneur Cornwallis ne fut pas longtemps à s'apercevoir que les intentions de LaCorne étaient de se fortifier dans les positions qu'il venait d'occuper ; il envoya donc, dès le printemps suivant, le major Lawrence à la tête d'un petit corps d'armée pour le déloger.

Quelques détachements de ces troupes traversèrent le district des Mines, et l'on apprit bientôt chez les Landry quelle était leur destination ; et quoique l'on s'efforçât, autour de Marie, de lui cacher la tristesse que cet événement causait dans la famille, la jeune fille, avec cet instinct clairvoyant que possède tout cœur aimant, n'en fut pas moins saisie d'une pénible inquiétude. Et l'époque du retour de Jacques n'était pas encore passée, qu'elle sentait naître dans son cœur les plus sombres appréhensions. Le vague pressentiment qu'elle exprimait à son père au départ de la famille Hébert, renaissait dans son âme avec l'impression d'un malheur réellement accompli.

D'ailleurs, elle avait raison de tout craindre : l'irritation était grande chez les Anglais. Depuis l'arrivée du commandant français dans la Baie de Beau-Bassin, les populations acadiennes abandonnaient en plus grand nombre leurs foyers et elles se précipitaient vers le Canada et l'île St. Jean. Cette désertion générale faisait la rage de Cornwallis ; il désirait bien déjà se délivrer de ces sujets détestés, mais il n'aurait pas voulu les voir aller grossir les rangs de l'ennemi.

Tout le monde augurait donc de tristes choses de l'expédition de Lawrence, et l'on tint l'oreille ouverte à toutes les rumeurs qui vinrent de ce côté-là.

Le père Landry, tout en essayant de rassurer sa fille, ne s'abusait guère sur la situation de la famille de son vieil ami. Quoiqu'il le sût établi sur un territoire appartenant incontestablement aux

Anglais, il était persuadé que l'autorité ne lui pardonnerait pas de s'être rapproché de la frontière, dans ces circonstances, et qu'on allait le traiter en vil transfuge, malgré qu'on fût encore en pleine paix.

Les bruits sinistres ne se firent pas longtemps attendre : il circula de terribles histoires, et comme aucunes n'étaient apportées par une voie directe et qu'elles passaient à travers des esprits terrifiés, elles revêtaient partout mille couleurs plus sombres les unes que les autres. On racontait des combats sanglants, des proscriptions en masse, l'incendie de tous les établissements de Beau-Bassin, la fuite des habitants dans les bois, et leur massacre par les sauvages. De nouvelles troupes passèrent à Grand-Pré, allant toujours vers la Missaguash : autres conjectures lugubres. Enfin l'on apprit vaguement que tout l'isthme était occupé par des soldats, que Français et Anglais y avaient élevé des fortifications, et l'on prédit en même temps que la guerre allait commencer partout ; mais personne ne parla des anciens voisins.

Malheureusement, beaucoup de ces narrations étaient exactes ; on ne fut donc pas étonné de ne pas voir revenir Jacques.

Pendant, on ne désespéra pas tout-à-fait de son sort et de son retour, quoique nul ne vint pour les rassurer : ils firent la réflexion que les massacres devaient avoir été bien exagérés : pourquoi les sauvages auraient-ils tué des hommes avec lesquels ils avaient toujours été alliés ? De tous les indigènes, les Micmacs étaient ceux qui gardaient pour les Français l'attachement le plus inviolable et, dans ces derniers temps, leur acharnement contre les Anglais s'était manifesté plus que jamais. Jacques ne pouvait avoir péri par leurs mains, et s'il vivait, comme la cause première de son absence n'existait plus, il ne manquerait pas de faire tous ses efforts pour revenir ; et si quelqu'un pouvait déjouer l'habileté des patrouilles qui gardaient les frontières et triompher de grands obstacles, c'était bien lui.

On ne manquait pas de faire valoir ces dernières raisons près de Marie pour la rassurer, en lui cachant les trois-quarts des fables qui avaient été racontées sur les malheureux émigrés et la moitié, au moins, de ce qui semblait être vrai. Elle, de son côté, n'était pas disposée à croire à l'éternité de son malheur. Ce n'est pas à l'âge qu'elle avait qu'on laisse tomber à terre, au premier obstacle, ses plus douces espérances. Les grands revers n'avaient pas encore appris à son âme à douter de la réalisation de ses beaux désirs. Elle touchait à peine à ses quinze ans ; son imagination était vive et ingénue ; elle était habituée à voir tous ceux qui l'en-

touraient complaire à tous ses modestes souhaits ; elle croyait en un Dieu bon, et elle était bien persuadée qu'il suffisait de regarder le ciel avec confiance, en formant dans une âme pure un rêve de bonheur, pour qu'il se réalisât un jour ou un autre.

A quinze ans, il s'élève souvent des montagnes entre notre cœur et le but où s'élançait notre ambition ou nos amours : il s'ouvre des mers immenses, il se fait des vides terribles, il se creuse des abîmes, il s'écroule des *Châteaux-en-Espagne* ; cependant, on regarde toujours devant soi, l'œil souriant, la lèvre avide et l'on attend que les montagnes s'abaissent, que les rivages se rapprochent, que les vides et les abîmes se remplissent, que d'autres châteaux s'élèvent et s'embellissent ; on croit sincèrement que tout cela va se faire pour nous laisser toucher au pinacle.....Que ne reste-t-on longtemps à l'âge de quinze ans !

Ainsi, malgré ses sombres inquiétudes, Marie ne perdit pas l'espérance, cette vertu de son âge, ce baume des cieux, cette grâce du christianisme, cette suprême force du malheur. Il lui arrivait toujours, de temps à autres, quelques mauvaises nouvelles, quelques révélations inconsidérées, et son courage en était un instant ébranlé ; quelquefois, dans les jours sombres, son âme, lassée du vague et de l'incertain, et son cœur, fatigué de cette solitude sans limites où il cherchait en vain le plus doux élément de sa vie, s'affaissaient dans la douleur ; alors, elle appelait l'amour de Dieu, elle priait : elle priait pour Jacques ! Sa tendre invocation, en s'élevant vers le ciel, détachait peu à peu sa pensée de la terre : son sentiment épuisé se retrempeait dans les ondes de l'amour immortel et infini pour revenir vers son pauvre exilé : il lui semblait que des hauteurs étoilées, avec l'œil clairvoyant du Maître souverain, elle allait atteindre et diriger ses pas... et elle pouvait attendre encore.

Le travail aussi, ce soutien des âmes fortes, le travail assidu, sanctifié par l'amour du devoir, dirigé et régularisé par une pensée fixe, par un but toujours présent dans son cœur, lui aidait à passer les heures tristes.

On se rappelle que pendant les six mois qui devaient précéder le mariage des jeunes voisins, leurs parents étaient convenus de leur préparer un établissement qui pût les mettre de suite en état de bien vivre ; le départ des Hébert avait changé cette disposition. Cependant le père Landry ne voulut pas que sa Marie fût déshéritée de cette promesse, et il prit sur lui seul de la remplir, et de préparer, de concert avec elle, une douce surprise à l'époux. Une occasion lui permit d'acheter une jolie ferme tout-à-fait de son choix, et comme il sentait que la petite avait besoin de distractions,

il mit de suite la propriété sous sa direction, lui offrant d'ailleurs de lui prêter main forte pour tous les travaux un peu rudes. La jolie fermière prit pour locataire une pauvre veuve restée avec deux gars de douze à quatorze ans ; et, en faisant du bien à cette brave femme, elle associa à ses intérêts une aide dévouée.

Aussitôt que tout fut prêt pour l'exploitation régulière de la terre, Marie se mit à l'œuvre avec l'activité de son âge, de son caractère et de ses désirs de bien faire : elle demandait conseil à toutes les vieilles têtes et secours à tous les jeunes bras de la parenté. Tous se prêtaient à ses désirs. Il y avait quelque chose de si touchant dans le culte que la jeune fille donnait au souvenir de son fiancé et dans l'ardeur qu'elle mettait à lui préparer des joies, pour un retour qui n'aurait peut-être jamais lieu, que chacun s'empressait de contribuer à ses douces illusions, sans autre espoir que celui de voir Jacques cueillir un jour les peines de leur travail.

Tout allait à merveille, et pendant quelque temps, la pauvre enfant jouit pleinement du bonheur de penser que tous ses pas, toutes les ressources de sa main et de son esprit, toutes ses ingénieuses industries concouraient à l'édification de sa petite fortune, au charme de son futur intérieur ; elle allait pouvoir dire à l'arrivée du cher exilé :—Vois tout ce que j'ai fait en pensant à toi ! comme tu as occupé toutes les heures de mes journées ! comme ton souvenir a fécondé tous mes efforts !...

## VII

Les mois passèrent rapidement au milieu de toutes ces occupations et de ces perplexités. Comme tout attachement vrai, celui de Marie ne faisait que grandir et se consolider avec l'âge et la séparation. Les dangers que courait son fiancé, les chagrins continus, les pleurs secrètes que lui causait son malheureux sort, faisaient rayonner constamment vers lui toute les puissances de son cœur. Dieu a mis des trésors mystérieux dans l'amour de la femme, cette gracieuse providence de la famille : les douleurs, les inquiétudes, les larmes ont la vertu d'alimenter et de grandir son affection, et souvent l'être qui leur en a demandé davantage est encore celui qui est le plus aimé.

Marie, pour chasser les tristes images que lui traçaient ses frayeurs, dans le présent et dans l'avenir, recherchait les lieux qui lui rappelaient les scènes de son enfance. Tous ses petits souvenirs

étaient éparpillés comme une moisson de fleurs, autour du champ de son père ; elle pouvait facilement en faire la récolte ; cette floraison de sa vie de treize ans, si tôt fauchée par le temps, conservait encore toute sa fraîcheur, tout son éclat ; aucuns calices n'avaient été flétris.....

Partout elle retrouvait les moindres incidents de sa liaison avec le petit voisin, et ressentait comme la repercussion des plaisirs qui les avaient accompagnés : les bois reverdissants, les émanations des foins fraîchement fannés, les fraises rougissantes, la première javelle dorée tombée sous la faucille, la dernière gerbe de la ferme couronnée dans la grange : tout cela lui parlait tour à tour de cette saison mystérieuse de sa vie où toutes les choses de la terre s'étaient révélées à ses sens, avec un charme jusqu'alors incompris.

Quelquefois, sans qu'on la vit, elle s'acheminait dans le sentier des enfants du catéchisme. Ce n'était pas pour aller faire ses dévotions, car il n'y avait plus de curé à Grand-Pré ; un missionnaire y passait, seulement, de temps à autre ; le gouvernement ne lui donnait pas la permission d'y séjourner. Le commandant de la place habitait le presbytère, et depuis quelques jours l'église même avait été changée en arsenal.

Le sentier était donc devenu solitaire et voilé ; Marie seule retraçait ses sinuosités dans les foins. Quand elle passait émue, se hâtant, à cause du soir, il lui arrivait de s'arrêter tout à coup, pour se retourner : elle croyait entendre les pas rapides de quelqu'un qui accourait derrière elle comme pour lui saisir clandestinement la main, ou lui secouer dans le cou des touffes de trèfles pleins de rosée.....mais elle ne voyait rien que les grandes herbes, qui, courbées un instant sous ses jupons, se relevaient après son passage en se frôlant ensemble.

Elle évitait bien d'aller jusqu'au bout du chemin, à cause des soldats effrontés qu'elle y voyait toujours ; elle se contentait de regarder de loin le petit temple de bois où elle ne pouvait plus aller prier : les portes étaient fermées, la lampe ne brillait plus au milieu du chœur, la cloche n'appelait plus personne, une sentinelle passait machinalement devant le portail... Que cette vue lui faisait mal ! L'église de sa première communion... où Jacques, un jour déjà passé, aurait dû la conduire par la main, joyeuse et couronnée de fleurs blanches !... ces portes lui semblaient fermées comme un tombeau sur le bonheur de sa vie.

Que tout était changé à Grand-Pré, maintenant ! On aurait dit qu'on avait arraché le cœur de cette population en lui enlevant son église et son prêtre ; il n'y avait plus de centre de ralliement et.

de vie ; les joies saintes de la religion étaient enfuies ; on ne chantait plus, on ne jouait plus, le dimanche soir, près du presbytère, sous le regard souriant du curé ; la naissance était triste et la mort sans consolation ; l'autel était profané. On ne voyait plus, aux heures de l'instruction, les petits enfants, ces amis du Christ, se presser tout grouillants sur les degrés du perron, comme les hirondelles sous le clocher, pour prendre la curée frugale.

Souvent, la petite Landry dirigeait ses pas du côté de la Gaspereau : là, chaque buisson de noisetiers lui rappelait une fête ; c'est elle qui rapportait autrefois, dans les plis de son tablier, la récolte friande cueillie par ses frères aidés de l'ami Jacques.

En suivant toujours la côte, elle trouvait les anses qui servaient jadis de port aux petites barques des pêcheurs.

Durant la morte-saison, les jeunes gens avaient l'habitude de quitter le pays, pour aller faire la provision de poisson nécessaire pour les longs jours d'abstinence, qu'on observait si rigoureusement alors. Ils prenaient avec eux quelques produits de leurs fermes qu'ils échangeaient contre des objets de commerce, dans les comptoirs européens établis à l'entrée du golfe St. Laurent. Et comme la pêche était tellement abondante qu'ils pouvaient en quelques jours prendre et saler la quantité de morue et de hareng suffisante à la consommation de la famille, il leur était encore facile de vendre plusieurs cargaisons aux marchands étrangers.

Ces expéditions étaient donc toujours très-fructueuses ; la recette entière appartenait à la jeunesse. Le retour était une réjouissance publique. C'était le vent de la fortune, le souffle du bonheur qui gonflait toutes ces petites voiles : il y avait peu de ces garçons qui ne rapportaient pas quelques beaux présents pour leurs mères, leurs sœurs, ou pour les bonnes filles du village ; des présents venus de France ! En outre, la petite caisse d'économie renfermait amplement pour payer la noce de ceux qui devaient se marier, et même quelque chose de plus pour commencer le ménage. Bien des cœurs soupiraient après l'arrivée de la flotte fortunée. A peine la voyait-on poindre à l'entrée de la Baie de Fundy que tout le monde était au rivage. Pendant qu'on chantait en chœur sur les embarcations, les chapeaux et les fichus s'agitaient aux ports, et bien des heureuses, de l'âge de Marie, se pressaient vivement du coude et se montraient en rougissant des heureux qui les regardaient aussi !

Tout cela était encore disparu... Il avait été strictement défendu aux Acadiens de posséder la moindre embarcation et d'exporter leurs produits. Les bords de la mer étaient devenus silencieux.

En errant ainsi, la fiancée de Jacques arrivait toujours à l'endroit où s'était embarquée la famille Hébert; et c'était peut-être la raison pour laquelle elle allait faire un si long circuit, ne voulant pas laisser soupçonner le but de sa course. C'est là qu'elle avait vu pour la dernière fois des barques se balancer sur l'eau.

Assise sur une roche perdue, en attendant la venue du crépuscule, elle laissait errer son regard sur cette surface nue; son œil s'attachait à chaque flot qui allait ou venait, et il le suivait jusqu'à ce qu'il se brisât sur la plage ou qu'il disparût au loin. Soit que la vague expirât doucement, soit qu'elle vint, comme une montagne croulante, ébranler la falaise, elle n'avait toujours pour elle qu'une voix, qu'un mot: ce mot d'adieu qu'elle avait entendu à ce triste soir d'automne... passé déjà depuis trois ans. Parfois il lui semblait l'entendre auprès, au loin, partout, et comme répété par un chœur immense; cependant, elle retrouvait toujours la mer vide!

Alors, elle regagnait la maison.

## VIII

Le capitaine Butler, qui habitait le presbytère de Grand-Pré, n'était pas la douceur même; et le gouvernement, qui lui avait donné le commandement de cette partie du pays, n'avait pas, évidemment, l'intention de laisser prendre aux populations des habitudes déloyales. Il alliait à une expression bourrue des manières impertinentes de son choix; son type tenait du renard et de l'hyène; c'était la cruauté unie à la fourberie: il avait le ton rogue, souvent sa démarche et son teint accusaient le rogomme, et ses colères fréquentes faisaient transsuder sur sa figure les liqueurs subtiles; on n'aimait pas plus son voisinage que sa société. Contre l'habitude de cette époque, il s'était laissé croître une moustache énorme de crins fauves et grisonnants qui lui battaient les oreilles à la moindre brise de l'avant, ajoutant beaucoup à sa physionomie de carnivore. C'était un vil instrument; la nature l'avait fait naître bourreau.

Le capitaine Murray, son collègue de Passequid, était son digne comparse; mais comment le lieutenant George Gordon, joyeux et beau garçon, se trouvait-il en si mauvaise compagnie? C'est un de ces mystères que nous ne sommes pas en état de dévoiler.

Il n'était arrivé que depuis peu, et comme il devait remplacer Butler au poste de Grand-Pré quand celui-ci s'absentait, et que,

d'ailleurs, il y avait en lui quelque chose de distingué et d'ave-nant, on parla beaucoup sur son sujet. Il fut rumeur qu'il avait commis quelques grosses fredaines de jeunesse, comme cela arrive à quelques fils de bonnes familles, en Angleterre, et que ses parents l'avaient obligé de prendre du service en Amérique. Il fallait néces-sairement s'être rendu coupable d'un gros péché pour se trouver au milieu de tant d'ours mal léchés : c'est ainsi que pensaient les gens. Ce qu'on savait de plus certain, c'est qu'il avait de la fortune et de la noblesse, et qu'il était venu avec un de ses frères qui occu-pait un grade dans le corps de Lawrence.

Si Monsieur George, comme on le nommait, avait fait des fre-daines, pourquoi son frère, qui n'en avait pas faites, aurait-il été puni comme lui ? Enfin, malgré tout ce que l'on en dit, sa présence au Mines fit un sensible plaisir aux habitants : le contraste était si frappant entre lui et son chef !

Le jeune lieutenant avait les manières obligeantes et polies d'un homme de bonne éducation ; c'était un joyeux compagnon, bon, vivant à ses dépens et pour le plaisir des autres autant que pour le sien ; aimant à s'amuser partout et un peu trop de tout, il ne pré-tendait pas endosser la figure obligée d'un fonctionnaire désagré-able ; et s'il désirait quelquefois voir son capitaine s'éloigner, ce n'était certainement pas pour abuser de son pouvoir, mais, en pre-mier lieu, pour se voir délivré d'un supérieur si déplaisant, ensuite pour laisser flotter à loisir les rênes du gouvernement. Celui-ci au moins était né bon prince. Malheureusement, on ne lui donnait pas souvent l'occasion de l'être.

Étant enfant, il avait fait un assez long séjour dans les collèges de Paris ; il parlait donc le français comme sa propre langue, et il ne s'en gênait pas, quand il en avait l'occasion ; Butler avait beau s'en fâcher, lui qui n'avait appris que nos jurons.—“ En voilà un, se disaient les Acadiens, qui ne répond pas toujours, quand on s'adresse à lui :— *G... d... m ! parle anglais, va à l'diable !* — Au contraire, M. George, qui a l'air du fils du roi, il ne dit rien fièrement, lui ; il nous donne la main, il parle d'autre chose que des ordonnances de Son Excellence, il s'informe de nos familles, de nos biens, et quand il nous rencontre, il ôte son chapeau ; oui, il ôte son chapeau, même à nos gars !... On croyait, à voir les autres, que les Anglais, ça naissait et ça mourait le chapeau sur la tête.”—Ils n'en reve-naient pas, les bonnes gens, et ils ajoutaient souvent :—“ Ah ! pour celui-là, s'il a jamais fait le gros péché qu'on dit, ça ne peut être par méchanceté, toujours !”

En effet, le fond du caractère du jeune officier se composait de

bienveillance et de bonhomie : malgré les dissipations d'une jeunesse laissée sans frein, et l'égoïsme que donne ordinairement l'amour des plaisirs et les jouissances d'une grande richesse, il n'avait pas perdu ces bonnes dispositions de son naturel. A vingt-cinq ans, il est impossible qu'un cœur aussi bien doué que l'était le sien ait épuisé tous ses trésors. Il faut avouer, cependant, qu'il ne les avait pas ménagés.

Douze mois de séjour au presbytère de Grand-Pré n'étaient pas nécessaires au lieutenant George pour découvrir qu'il allait faire garnison en lieu peu séduisant, et que son nouveau capitaine était une espèce d'ogre avec lequel il faudrait s'abrutir où se quereller. En quittant l'Angleterre, il avait compté sur une vie aventureuse, des expéditions gigantesques, des découvertes merveilleuses, pour occuper l'activité de ses passions et lui faire oublier les frivolités de sa vie passée, qu'il lui avait laissé d'ailleurs un peu de satiété ; il espérait aussi garder la compagnie de son frère, qu'il aimait. Mais quand il se vit lié, par une discipline brutale, dans ce petit village, au milieu de populations qui avaient toutes les raisons du monde de le détester d'avance ; à côté d'un être antipathique dont il fallait subir les ordres ; séparé de tous ses anciens plaisirs par des forêts et des mers immenses, il eut un instant de vertige, et il songea qu'il allait tout probablement connaître le spleen.—Ce n'était pas la peine, pensait-il, de laisser son pays pour venir chercher si loin un produit de son climat !

Cependant, avant de prendre des airs tristes et de pleurnicher aux horizons, il résolut de remuer ciel et terre pour trouver un passe-temps supportable. Durant un mois entier, il fit la chasse et la pêche ; il poursuivit tout le gibier du pays, et jeta l'appât à tous les habitants de la mer. On aurait dit que les pauvres créatures se donnaient rendez-vous au bout de son fusil ou de son hameçon, tant les prises étaient abondantes. Ce succès facile finit par le lasser. Il n'y avait là, d'ailleurs, aucune châtelaine séduisante à qui faire hommage de ses conquêtes, aucuns voisins joyeux et gourmets avec qui faire bombance ; quant à réjouir le palais de Butler des délicatesses de sa vénaison, il n'y tenait guère :—Qu'il mange du *roast-beef*, le vil payen ! se dit-il un jour après l'avoir vu se rassasier de filet de chevreuil à la sauce au champignon, de queue de castor, de gorge de perdrix, de salade de homard, de soupe aux huîtres et de saumons frais ; s'il compte sur moi pour le repaître, il se trompe, l'animal !

Au milieu de ces violentes distractions, notre lieutenant ne négligeait pas d'étudier ces Acadiens dont on lui avait dit tant de mal ; il découvrit bientôt qu'ils valaient beaucoup mieux que ses com-

patriotes du voisinage, et que leur société lui serait infiniment plus agréable que celle qu'il était obligé de subir à la caserne. Mais comment arriver dans leur intérieur ? ils paraissaient tous effrayés quand ils passaient près de lui. Un soir, il était entré chez lui, tard, avec une pointe d'ennui véritable dans le cœur.

En revenant de la chasse, il avait passé dans le village, au moment où les réunions de familles commencent à se former : des groupes nombreux et animés se composaient devant les portes, sous les grands arbres ; les chefs se donnaient la main, les jeunes voisines s'embrassaient, comme si toutes ne s'étaient pas rencontrés la veille ; après cela les vieux avaient pris place aux tables de jeux, les garçons s'étaient joints aux jeunes filles, autour de leurs mères, et tous ensemble ils avaient unis joyeusement leur voix dans un concert de paroles ; musique sans mesure et sans harmonie, mais pleine de nuances qui fait une bien douce impression sur le cœur de l'étranger qui ne peut s'y mêler. A quelques endroits, la jeunesse arrivant en plus grand nombre, on avait fini par organiser la danse, et pendant que la chanteuse du bal vocalisait sur ses airs populaire, mieux qu'un rossignol, des couples mystérieux s'en étaient allés se promener sur le chemin, se contant, entre des éclats de rires des secrets qui paraissaient bien charmants..... Ce n'est qu'après la retraite générale que George avait regagné sa chambre solitaire. Au seuil, ayant aperçu Butler, son cauchemar, il s'était esquivé : son aspect lui faisait regretter davantage le tableau qu'il venait de voir.

Après avoir jeté son harnais au hasard sur tous les meubles, dans tous les coins, il se laissa tomber de lassitude et de dégoût dans la vieille bergère du dernier curé, et il se prit à penser comment il tuerait son lendemain. Mais sa pensée ne pouvait s'arrêter à rien : il entendait toujours le timbre argentin et le *tra-li-la-la* de l'orchestre primitif de Grand-Pré ; il voyait sans cesse apparaître et tourbillonner autour de lui, comme les nuées d'âmes de l'enfer du Dante, les jolies Acadiennes : elles allaient et venaient les bras entrelacés ; dans leur démarche folâtre, leurs têtes mutines se penchaient les unes vers les autres ; sous leurs petits bonnets blancs, leurs yeux se souriaient ; il devinait ce que voulaient dire le bruissement de leurs lèvres discrètes, les ricanements de leurs voix sonores..... et moins que jamais il trouvait des amusements pour le jour suivant. Les sarcelles et les perdreaux avaient beau s'élever en volée à la suite de ses premières visions, il se prenait d'impatience. Mais on ne tue pas toute sa vie des sarcelles et des perdreaux !

L'homme ne naît ni duc, ni lord, ni même essentiellement Anglo-Saxon ; qu'il soit conçu sous la pourpre, ou reçu dans des langes en lambeaux, cela ne met rien de différent dans son cœur : ce cœur est toujours celui d'un enfant d'Adam, fait de terre et de souffle divin ; il appelle toujours cette double substance, il a besoin de se sentir en communication avec elle, car il est autant né pour la vie sociale que pour la vie individuelle ; il a une mission de genre à remplir avant d'avoir une carrière nationale ou particulière à franchir.

Jetez un homme dans un désert, qu'il soit roi de Rome ou du Bengale, s'il en rencontre un autre, il ne lui demandera pas quelles sont ses armoiries et son drapeau, avant de se précipiter sur son sein ; il lui suffit de savoir qu'il a des pensées et des sentiments humains qui répondent à ses sentiments et à ses pensées.

George ne fit pas tout-à-fait cette réflexion ; mais ses instincts naturels et caractéristiques lui en firent sentir vivement la vérité, et il se mit à se parler confidentiellement :—Ces gens sont bons, intelligens, affables ; ils aiment la gaieté, ont des mœurs faciles : il n'y a qu'à les bien traiter pour s'en faire des amis et arriver à leur intimité. Les filles sont bien tournées, elles aiment le plaisir, n'ont pas une horreur très-marquée pour les garçons de vingt à vingt-cinq ans ; elles paraissent avoir le cœur fait exactement sur le modèle commun : un salut bien intentionné, une attention obligeante en passant, quand on connaîtra bien le papa et la maman ; puis, un petit présent de monsieur le Lieutenant, aujourd'hui ; une course dans la voiture de monsieur le Lieutenant, demain ; un cotillon dansé sur l'herbe avec monsieur le lieutenant, un autre jour, cela ne peut pas manquer d'avoir son effet !..... Mais diable ! comment pourrai-je jamais me démener aussi dru que ces gars du village ?... Bah ! j'apprendrai... cela ne doit pas être si difficile de se frotter ainsi les pieds. Et le jeune officier, revenu en humeur, se mit à exécuter, sur-le-champ, une bourrée fougueuse, capable d'ébranler la maison.

Butler, éveillé en sursaut, dans la pièce voisine, lui envoya à travers la cloison un *go to hell* qui ne fit qu'animer l'exercice. Étant à bout d'haleine il s'arrêta, presque satisfait, mais épuisé : — Il me fallait toujours voir, reprit-il, combien on peut vivre de temps en allant d'un pareil train : bravo ! monsieur le capitaine, il y a de la vertu dans vos jambes ! Ce n'est pas mal débiter ; d'ailleurs un peu de gaucherie et d'inexpérience a son mérite auprès des belles, de même qu'un brin d'extravagance a souvent des succès. N'est-ce pas ce fou de Charly qui fit deux conquêtes, rien qu'en se prome-

nant dans les rues de Perth, dans un traîneau tiré par six chèvres d'Angora, suivi d'un grand singe africain portant livrée, tricorne et perruque poudrée ? On se le montrait, puis on disait : N'est-ce pas là Lord C..... qui a fait deux fois le tour du monde, et possède cent mille livres de rente ?..... Mais ici, je n'aurai pas besoin de faire de pareilles folies ; deux beaux chevaux fringants, des harnais éclatants, une voiture attrayante me suffiront. Je parle le français, et s'il fallait tourner une galanterie, j'en sais quelque chose aussi. Il est vrai que je suis protestant..... tiens, protestant, moi ?..... mais je n'y avais pas songé..... C'est que je ne suis pas bien sûr si je suis protestant après tout ; je n'ai jamais détesté les catholiques... Bah !... je ne crois guère qu'en mes vingt-cinq ans, et mon culte c'est le plaisir : il s'agit pour le moment de ne pas me laisser sécher d'ennui sur ces rivages comme les morues que j'ai vues tout-à-l'heure étendues sur le sable... A demain donc la chasse aux belles ! fit-il en accrochant sa carabine à son clou, avec sa gibecière.

Après ce monologue, George se mit à regarder dix portraits d'êtres adorés distribués sur le mur autour de son lit et suspendus par des mèches de cheveux de différentes couleurs. Ce n'étaient pas des portraits de famille. Tout en se préparant à se mettre au lit, il clignait de l'œil à l'une de ces images, faisait un grand salut à une seconde ; une révérence profonde à une troisième ; envoyait un baiser de la main, puis une moue caressante, puis un soupir entrecoupé, puis un gémissement prolongé, modulé sur une gamme chromatique, au reste de la série. Durant ces démonstrations expressives il récitait la kyrielle suivante :— *Good night*, Ketty la blonde ; *good night*, Eva la nocturne ; *bonsoir*, Clara la langoureuse ; *buona notte*, Francesca bella ; bonne nuit, Laura la lutine, *et cetera*. Il n'en oublia pas une. A la dernière, sa toilette de nuit était complète et il se jeta tout d'une pièce sur son grabat, en lançant du pied ses deux pantoufles sur la cloison de Butler, à peu près à l'endroit où il le savait couché. Ces pantoufles étaient dépareillées : l'une était un souvenir de Ketty, l'autre de Clara ; dans ses nombreux déménagements il avait confondu ces deux œuvres également chères.

A peine était-il tombé à la renverse qu'il lui vint une idée :— Tiens ! mais je n'ai pas choisi la place où je pendrai mes Acadiennes : voyons. Et la bougie se rallume, George retombe sur ses jambes et il reprend son discours :—Voilà tout juste l'espace ; entre ma *nocturne* et ma *langoureuse* ; ces petites paysannes françaises sont fraîches et riantes comme le matin ; leurs bonnets blancs, leurs fichus de dentelle, leurs corsets discrets, tout cela va faire un con-

traste charmant dans ma collection : jusqu'à leurs noms qui viendront mettre un peu de variété dans mon catalogue : les terminaisons en *a* commençaient à me donner sur les nerfs ; Suzette, Charlotte, Zabelle, comptons-en trois, pour le moment ; si je passe deux ans ici, c'est raisonnable.

Puis, avisant trois clous dans un de ses tiroirs, il se met à les ficher à grands coups de marteau, toujours dans la cloison de Butler. Il n'avait pas fini qu'il entendit de l'autre côté un grognement terrible, suivi du *go to hell* caractéristique. Cette fois il crut plus prudent de se fourrer dans ses couvertures. Le colonel était à son second somme, les vapeurs de l'eau-de-vie devaient être passées, et il était homme à mettre son lieutenant aux arrêts pendant une semaine, pour avoir troublé son repos. Force fut donc à celui-ci de chasser toute nouvelle inspiration qui aurait pu lui venir et d'attendre tranquillement le sommeil. Pour le hâter il se contenta de penser à des souvenirs détachés dans le genre de ceux-ci : — Les cheveux blonds de Ketty, comme ils étaient soyeux ! tout le monde en voulait ; je serais curieux de savoir si elle a pu en conserver quelques-uns... il faut avouer que je n'ai pas eu les primeurs, et que la tresse de Richard était beaucoup plus grosse que la mienne. A cette époque, elle était tout cœur..... et tout cheveux.

Et Laura, quelles dents elle avait ! des perles fondues avec des diamants dans la coupe enchantée de Cléopâtre ! C'est peut-être cela qui lui donnait tant d'appétit pour les pierres précieuses. La petite fée m'a ravi bien des rubis et des opales avec ces petites dents-là !

Clara, quelle bonne enfant ! elle aimait un peu trop le chant du rossignol, le roucoulement des colombes, le murmure des ruisseaux ; mais en revanche elle se contentait de si peu ! Une bonbonnière de temps en temps suffisait à l'alimentation de ce sentiment délicat.

Eva la nocturne avait aussi le tort d'aimer un peu trop les clairs de lune ; mais elle aimait également les officiers ; et sa manie avait cette singularité charmante, qu'un clair de lune sans officier, de même qu'un officier sans clair de lune, était toujours pour elle une jouissance incomplète ; il fallait que ces deux choses existassent simultanément pour réaliser son idéal de bonheur : on n'avait qu'une précaution à prendre, c'était de faire sa connaissance dans le croissant.

L'esprit de George continua pendant quelque temps à divaguer de la sorte au milieu de ses visions passées ; mais il vint un moment

où les apparitions successives se confondirent dans sa mémoire, sous les voiles magiques du sommeil, et il se trouva insensiblement transporté dans le domaine des songes. Son lit devint un esquif léger dans lequel il vogua doucement sur un lac d'eau de Cologne ; toutes les images du mur se changèrent en nymphes amphibies, avec des ailes de papillons et des queues d'anguilles : Clara, Ketty, Laura sillonnaient ainsi l'onde parfumée, plongées dedans jusqu'au cou, ce qui les habillait un peu plus que leur toilette de portrait ; elles étaient d'ailleurs devenues ridées et incolores, comme les fleurs d'un vieil herbier, et elles allaient à tous les vents, comme un feuillage tombé qui a fini de donner l'ombre et la fraîcheur. D'autres nymphes de la nature des Sylphides, plus gracieuses et plus séduisantes que les premières, vinrent aussi se jouer autour de ses voiles ; elles glissaient à la surface de l'eau, tourbillonnaient dans des rondes échevélées, tendaient vers lui leurs mains pleines de fleurs blanches, comme pour lui offrir des bouquets qu'elles ne laissaient jamais saisir. Après lui avoir fait éprouver un supplice de Tantale, elles s'élançèrent au loin en ricanant à la manière des jeunes filles qu'il avait vu le soir. Au bout de leur course, il sortit de la mer un grand monstre qui les avala. Cette bête hideuse ressemblait tellement à Butler que George lui lança de colère un terrible coup de poing qui vint encore ébranler la cloison du capitaine. Le lieutenant s'éveilla, c'était le matin.

A peine fut-il debout, qu'il alla donner l'ordre de lui faire venir de Boston deux beaux chevaux anglais, et de Liverpool une caisse de dentelles de Valence et de Maline pour confectionner les petits bonnets du pays.

Au déjeuner Butler s'informa, avec sa délicatesse ordinaire, si le diable avait visité cette maison de prêtres damnés, durant la nuit.

## IX

En attendant les chevaux et les dentelles, George ne perdit aucune occasion de faire des connaissances à Grand-Pré, et les occasions ne lui firent pas défaut. Comme il parlait le français et qu'il était d'humeur traitable, les gens s'adressaient à lui de préférence dans leurs difficultés avec l'autorité, et à cette époque le gouvernement prenait plaisir à leur en créer de nouvelles tous les jours.

On a vu avec quelle rigueur ils avaient été privés de leur pasteur et de leur église ; quelles entraves on jetait autour d'eux pour

briser tout rapport avec leur ancienne patrie. Dans l'automne de 1754 que nous touchons, les Acadiens ne connaissaient plus d'autre régime administratif que celui de l'arbitraire et de l'imprévu : les mesures préventives injustes, les ordonnances péremptoires des gouverneurs et de leurs subalternes, obligatoires le lendemain de leur promulgation, les corvées forcées se succédaient presque sans interruption. Les décrets les plus simples revêtaient toujours une forme insultante, et ceux qui étaient chargés de les faire exécuter ne tenaient guère à en adoucir la portée. Tous ces fripiers des carrefours de Londres, tous ces réhabilités par l'exil volontaire, tous ces mercenaires émancipés qui avaient suivi Cornwallis et qui tenaient garnison dans tous les villages des *Neutres*, étaient heureux de prendre des airs de conquérants et de tyranniser des hommes honnêtes et désarmés.—“ Ils les détestent tellement, disait un de leurs chefs, qu'ils les tueraient pour le moindre motif.”

Les palissades du fort de Passequid avaient besoin d'être renouvelées. — “ Commandez aux habitants, dit une dépêche du gouverneur au capit. Murray, datée du 5 août, de vous apporter le nombre de pieux nécessaires, en leur désignant la dimension qu'ils doivent avoir ; ne convenez d'aucun prix avec eux, mais envoyez-les se faire payer à Halifax ; nous leur donnerons ce qui nous paraîtra convenable. *S'ils n'obéissent pas immédiatement, assurez-les bien que le prochain courrier vous apportera l'ordre de les passer par les armes !*”

Quelques semaines plus tard, comme le temps était venu pour les garnisons de faire la provision de bois de chauffage, une autre dépêche vint d'Halifax : elle ordonnait aux Acadiens de pourvoir de suite les forts du combustible nécessaire. “ Aucune excuse, disait ce document, ne sera reçue de qui voudrait se soustraire à cette contribution ; *et si le bois n'est pas apporté en temps convenable, les soldats prendront celui des maisons !*”

A-t-on jamais vu des soldats, en temps de paix, forcer les citoyens paisibles à leur fournir le feu, à réparer les ouvrages militaires, sous peine de se faire fusiller ou déloger de leurs foyers, à la veille de l'hiver, s'ils ont des raisons pour ne pas obéir immédiatement... et les obliger ensuite, si l'on juge à propos de leur donner un salaire, à l'aller toucher à quinze lieues de là, à travers forêts et savannes?... Est-il possible d'imaginer des procédés plus déraisonnables et plus immérités ? Quelle répulsion devaient éprouver ces pauvres victimes pour cette impertinente et brutale exigence ; et quels traitements ne devaient-elles pas encore en attendre !...

Dans un pareil état de chose, il est aisé de deviner que les chevaux de monsieur George n'eurent qu'un succès de route public

et ne firent d'autres sensations que celles que produisent d'ordinaire les belles bêtes ; ils ne menèrent pas leur maître plus vite sur le chemin du bonheur. Quelque fût la sympathie qui entourait déjà le jeune officier, il était toujours, aux yeux de la population, un Anglais, un compatriote de ses grossiers petits tyrans ; et la personne qui eût osé monter dans sa voiture aurait été chassée du pays comme une fille de mauvais nom. Quant aux dentelles, George ne les sortit pas même de leur caisse lorsqu'elles arrivèrent ; il les fit mettre au grenier, avec cette étiquette : "*Marchandises consignées à fausse adresse.*" D'ailleurs, il connaissait déjà suffisamment sa nouvelle société pour comprendre que, même dans des circonstances meilleures, le débit de ses petits bonnets aurait été pour lui peu lucratif. Les filles de Grand-Pré n'en étaient pas encore arrivées à se coiffer chez tous les passants, au meilleur marché.

Mais ces mêmes circonstances, qui avaient entravé si fortement les triomphes des chevaux de race et fait échouer la cargaison de valenciennes, servirent autrement la bonne fortune du lieutenant.

## X

Un jour qu'il revenait chez lui, il vit quelques-uns de ses soldats qui entraînaient vers le presbytère une pauvre femme toute éplorée. Deux enfants de dix à douze ans s'acharnaient autour des hommes d'armes, comme des jeunes tigres blessés ; ils sanglotaient dans leur colère, s'accrochaient aux habits des Anglais, leur sautaient au visage, les déchiraient de leurs ongles et criaient à moitié suffoqués : —Rendez notre mère ! rendez notre mère ! — Et pendant que la pauvre captive essayait de les calmer, les soldats les repoussaient à grands coups de pied et de crosse de fusil.

En apercevant le lieutenant, les deux petits vinrent se jeter à ses pieds, criant toujours : — Monsieur George ! monsieur George ! pourquoi ces gens-là ont-ils pris notre mère ? Vous êtes bon, vous, vous savez bien qu'elle n'a rien fait de mal !

— Halte là ! fit monsieur George à ses gens ; qui vous a dit d'arrêter cette femme ? Pourquoi la traitez-vous si brutalement ?

— Il paraît que ces vauriens n'ont pas fourni de bois à la garnison : le sergent nous a commandé d'aller en prendre chez eux.

— Vous avait-il dit de prendre aussi la mère et les enfants de la maison pour les brûler ?...

— Non, mais comme nous n'avons trouvé au logis que cette femme et ses deux gars, et qu'avec son baringouin inintelligible la vieille n'a pu nous donner ni une bonne raison, ni nous montrer un fagot, nous avons pris le parti de briser les portes et les fenêtres pour les emporter, comme l'ordonne notre gouverneur.

— Oui, je le sais, vous avez le droit d'être lâches et vous en profitez ; mais cette femme, cette femme, pourquoi la trainer et la rudoyer ainsi ?

— Oh ! c'est que nous n'avons pu toucher à rien, sans que la sorcière et ses deux diabolins n'aient fait un train d'enfer ; ils se ruaient audevant de nous, s'attachaient à tout et il nous aurait fallu les tuer avant de pouvoir nous emparer de quelque chose ; nous les conduisons au violon, cela les calmera peut-être, et après ..

— Et après, on vous y conduira vous-mêmes, vils bourreaux ! interrompit le lieutenant. Relâchez cette pauvre créature et retournez à la caserne ; je comprends son baringouin, moi, et je sais d'avance qu'elle va me donner assez de raisons pour vous mériter cinq cents coups de fouet, à chacun !

Pendant ces paroles, les deux enfants, qui jugeaient, à la voix et à l'expression de l'officier, que leur cause était gagnée, avaient saisi sa main et ils l'embrassaient en regardant leur protecteur avec des yeux tout illuminés de bonheur. Aussitôt qu'ils virent leur mère libre, ils s'élancèrent pour enlacer son cou et l'accabler de caresses : l'un essayait ses larmes, l'autre rajustait ses cheveux épars, ses habits déchirés ; elle tressaillit d'abord sous leurs baisers, mais en fixant son regard sur eux, elle resta navrée... ses chers gars, ils faisaient pitié à voir : leurs visages lacérés étaient souillés de sang ; leurs corps contusionnés se soutenaient à peine ; ils parlaient étouffés ; ils marchaient chancelants, haletants ; ils ne se tenaient debout que pour supporter leur mère.

Le lieutenant, tout ému, détourna la tête pour laisser tomber quelques larmes ; puis, ne voulant pas donner le temps et la fatigue à ces infortunés de venir lui exprimer leur reconnaissance, il s'avança vers eux en disant : — Mes hommes vous ont fait bien du mal, brave femme ; je vous en demande pardon et je vais faire en sorte qu'ils n'y reviennent plus. Laissez-moi vous aider à gagner votre maison ; quand nous serons rendus, vous me direz toutes vos plaintes ; et si je puis quelque chose ici, on vous fera justice.

La demeure de la mère Trahan n'était pas éloignée, et grâce aux soins et aux bonnes paroles de monsieur George, la malheureuse famille y fut bientôt arrivée. L'assurance qu'elle venait de recevoir d'une puissante protection avait donné des forces à tous ; mais

quand ils aperçurent le dégât fait dans leur logis, ce fut un nouveau chagrin. Des meubles étaient en pièces, la porte enfoncée, deux châssis brisés.—Pauvre mamselle Marie ! se répétaient-ils entre eux, chère mamselle Marie, quesqu'elle va dire ?..... elle qui aimait tant sa petite maison !... sa table que voilà éhanchée !... sa bergère qu'ils ont éreintée !... Et les larmes leur revenaient, et ils oubliaient la présence de leur libérateur, qui, de son côté, restait absorbé dans la contemplation de cet intérieur désolé. Cependant ce n'était pas le désordre qui le frappait autant que l'apparence d'aisance, d'ordre, de propreté qui régnait partout et qui semblait annoncer plus de fortune que n'en possédait évidemment ses protégés. Mais quand il s'aperçut de leur nouvelle angoisse, il se hâta de dire que tout le dommage serait bientôt réparé, et qu'il ne leur en coûterait rien.

— Ah ! que vous nous faites du bien, monsieur l'officier ! s'écria la mère ; tenez, j'aurais mieux aimé me faire trépaner plutôt que de voir un brin de tout cet avoir enlevé sous mes yeux. Ah ! si le bien avait été le mien, pour le sûr que je n'en aurais pas soufflé un mot à vos soldats ; et je me serais dit, en les voyant tout enlever : Que le bon Dieu soit béni ! il connaît les coupables, lui ; mais on ne peut pas laisser prendre ce qui n'est pas à nous, quand on en a la garde. Ce n'est pas que mamselle Marie soit incapable de payer le dégât : son père est un richard qui ne lui refuse rien ; mais ce qui nous chagrinait, c'était que le mal se faisait chez nous..... Notre maîtresse est si bonne ! Ah ! si vous la connaissiez ! Tenez, si nous ne l'avions pas eue, nous serions à la merci d'un chacun ; je sais bien qu'on ne laisse pas pâtir le pauvre monde, ici, mais c'est bien triste de n'avoir pas de chez soi ! Mon défunt mari était pourtant un bon et honnête homme, que les grosses gens respectaient comme un monsieur, qui travaillait tant qu'il pouvait ; mais il n'était pas chanceux,—tout le monde ne l'est pas ; souvent des malheurs, des pertes de bétail ; surtout il n'avait pas de talent pour les vaches ; malgré tous ses soins, il en perdait toujours quelques-unes ; et puis, mon bon monsieur, il était battu du mal d'estomac, ce qui fait qu'il en est trépassé, que Dieu ait pitié de son âme !..... Il m'a laissé avec six enfants, dont quatre sont morts de son mal, et ces deux gars, deux bessons, comme ça se voit, qui se portent bien et m'aident à faire des rentes à mamselle Marie. Elle les aime bien aussi, la maîtresse ; et eux !... si vous les aviez vus tantôt comme ils se battaient pour elle ! Ah ! ce n'est pas par malice s'ils ont tant égratigné vos soldats. Je vous assure, ils n'ont jamais frippé de la douceur à personne : vous leur pardonneriez, n'est-ce pas, monsieur George ?...

—Très-volontiers, d'autant plus que je vais en faire donner bien davantage à mes brutes.

—Ah ! quel bon Anglais vous êtes, monsieur l'officier ; mais mamselle Marie, qu'est-ce qu'elle va penser de nous quand elle apercevra sa maison?...Et pourtant, ce n'est pas nous autres qui lui avons attiré ça ; nous ne comprenions rien à ce que nous demandaient ces hommes, et ils ne voulaient pas nous permettre d'aller chercher notre maîtresse, elle qui devine tout. Ils se sont mis de suite à faire le sabbat. Tenez, vous me croirez si vous voulez, mais je vais vous conter toute la chose, exactement comme elle s'est passée.

Vers trois heures, j'étais à filer la laine de mamselle Marie, dans ce coin, et je me dépêchais de finir une grosse tâche, que je m'étais donnée pour surprendre la petite maîtresse, ce soir : Pierriche s'occupait à ressemeler ses souliers de guéret et je lui parlais de mon défunt mari, qu'il n'a jamais connu. Je me trouvais donc à lui dire qu'il avait toute la dégaine de son ancien père, que son nez surtout était moulé sur le sien, lui qui l'avait fait en peinture, quand j'entendis Janot, dehors, qui huchait son frère à tue-tête. Je me levai et je vis quatre soldats qui tarabustaient un peu le gars. Pierriche ne se le fit pas dire deux fois pour voler au secours de son besson.

Le lieutenant, qui vit à ce début que la veuve lui préparait toute une épopée, sans compter l'histoire de quatre générations de Trahan ; connaissant d'avance à peu près tout ce qui s'était passé à la ferme, songea de suite au moyen d'éviter le menaçant récit. Il lui dit qu'elle était épuisée, et qu'une pareille narration ne pourrait que renouveler ses douleurs ; que dans ce moment elle devait songer surtout à prendre du repos ; puis il promit de revenir le lendemain. Si cette pauvre Didon n'avait pas voulu écouter Enée davantage, il est probable qu'elle n'aurait jamais été surprise par ce gros orage qui faillit lui être si funeste.

Ce n'est pas que George craignit la pluie ; au contraire... mais dans ce moment il ne s'intéressait plus qu'à une seule chose : à savoir, mamselle Marie, *la petite maîtresse si bonne, la fille du richard, qui devinait tout*. Il n'avait déjà plus conscience de la bonne action qu'il venait de faire. Il l'avait cependant accomplie par l'impulsion sincère et spontanée de son cœur, mais, surtout, parce qu'il l'avait trouvée sur son chemin. Je crois bien qu'il n'aurait jamais reculé devant un acte de dévouement à faire ; mais soit éducation, soit caractère, il ne courait pas après, et dans ce moment-ci, ayant décidé d'infliger une bonne bastonnade à ses vau-

riens et de bien payer leur saccage, il n'y songeait plus, se souciant peu de verser encore quelques larmes sur cette affaire, et il laissait son esprit léger courir comme un follet sur les pas de mamselle Marie.

—Mamselle Marie..... pensait-il en lui-même, mais il me semble qu'on ne me l'a jamais montrée celle-là ; je dois pourtant avoir vu toutes les filles du district : ça doit être quelque bonne, laide, vieille fille, sur la soixantaine, qui se fait aimer des veuves et des orphelins avec son argent, parce qu'elle n'a jamais pu s'en attacher d'autres autrement, et qui visite ses pauvres après soleil coucher.... Cependant elle a encore son père..... mais on vit si vieux, ici..... Pourquoi n'est-elle pas dans cette maison?... Est-ce qu'elle n'y reste pas?... Voilà une heure que je l'attends.

Puis reprenant tout haut :—Je comprends votre situation, la mère : étant restée veuve et dans la misère, vous avez rencontré une personne âgée et sans enfant, qui a bien voulu vous prendre avec elle pour soigner la maison pendant qu'elle va causer chez les voisines et faire des charités.....

—Une vieille fille ! vous dites, mais il n'y en a jamais eu à Grand-Pré ; on ne connaît pas encore ça ! Oh ! monsieur l'officier, je vous en souhaite des vieilles filles comme celle-là ! Excusez un peu ! Si elle n'était pas promise ; si elle ne s'entêtait pas à rester constante pour ce pauvre Jacques Hébert, qui ne revient plus ; si on pouvait prendre plusieurs hommes, elle aurait de quoi choisir, car les cavaliers, ça pleut chez elle ; mais c'en est merveilleux comme elle n'est pas marieuse ! Elle ne veut plus même danser, pas plus avec ses cousins Leblanc qu'avec les autres ; et si elle va chez les voisins, ce n'est pas pour s'amuser, la pauvre belle ! Elle vient ici, le matin ou l'après-midi, fait son petit tour partout et elle s'en retourne à la brunante, tout droit chez elle. Mais ce soir... son heure est passée... elle a peut-être eu un pressentiment qui l'a empêché de partir... Chère petite maîtresse ! comme ça lui aurait creuvé le cœur de voir ce saccage !

A peine la veuve avait-elle terminé cette phrase, que Marie entra précipitamment, toute troublée, suivie de son plus jeune frère ; elle alla se jeter dans les bras de la malheureuse mère, l'embrassa avec pitié.—Pauvre fermière, lui dit-elle, on vient de tout me raconter ; je ne croyais pas venir ce soir, j'étais chez l'oncle Leblanc, qui est malade ; mais j'accours. Ils vous ont fait bien du mal, n'est-ce pas?... Comme vous voilà défaite !... et toi, mon Janot, dans quel état tu as la figure !... Les méchantes gens !

—Et votre maison ! votre ménage ! dirent les deux enfants, pleurant en se joignant les mains.

—Oh ! cela n'est rien, mes amis ; et c'est un peu ma faute. Cet étourdi d'Antoine avait livré l'autre jour, à la caserne, la contribution de bois imposée sur cette ferme, avec celle que notre père envoyait pour sa propre terre, et il avait oublié d'en faire la remarque au sergent. Depuis, j'ai négligé moi-même de l'informer de cet oubli, ne m'attendant pas à tant de rigueur : voilà pourquoi vous avez été tant maltraités. Mais vous ne souffrirez pas davantage ; demain, tout sera réparé ; vous serez mieux qu'avant, et personne ne viendra vous inquiéter.

—Et c'est monsieur qui se charge de tout payer, interrompit Pierriche en montrant, tout triomphant, l'officier que la jeune fille n'avait pas encore aperçu dans le pénombre de l'appartement, occupée qu'elle était à consoler son monde.

Marie ne put retenir une exclamation de surprise à la vue du militaire ; elle fit un pas en arrière, rougit et se sentit muette.

George s'était tenu immobile, absorbé tout entier par le charme que donnait à cette nouvelle scène la douce et gracieuse petite maîtresse ; et la terrible apostrophe de Pierriche, quoi qu'elle offrit un excellent à-propos pour faire la connaissance d'un propriétaire lésé, ne lui fit qu'un demi plaisir, en le mettant en évidence. Il aurait voulu rester spectateur plus longtemps. Mais quand il vit le trouble de la jeune fille, il s'empressa de lui dire, sur le ton le plus rassurant :

—Oui, mademoiselle, c'est à nous à réparer le tort que vous a causé la brutalité de nos soldats ; je me charge de remettre tout à neuf, et de plus, Janot viendra chercher, au presbytère, certains remèdes excellents qui guérissent infailliblement les contusions que reçoivent les enfants braves et dévoués comme lui et son frère.

—Mais ce n'est pas tout, dit encore Pierriche, c'est que monsieur nous a dit qu'il ferait donner cinq cents coups de fouet à chacun de ses brigands !...

—Cinq cents coups de fouet ! exclama Marie ; ah ! mais ce serait aussi cruel !...

—Oui, répond George, cinq cents... six cents... sept cents...—et il est probable qu'il ne se serait arrêté qu'à mille, tant il se sentait le cœur aux réparations devant les beaux yeux si compatissants de la petite maîtresse. Mais celle-ci l'interrompit :—Ah ! monsieur le capitaine, vous ne serez pas si rigoureux : il y a aussi de notre faute.

—De votre faute?... mais ne pouvaient-ils pas attendre une explication, les pendards ?

—C'est vrai, mais il me semble que trois cents coups sont déjà beaucoup trop ; je vous demande grâce pour le reste : c'est si horrible de battre ainsi des hommes !

—Ils ont bien battu une femme et deux enfants, les scélérats !

—C'est vrai, monsieur le capitaine, mais trois cents coups de fouet, comptés sur les épaules, songez donc que cela doit être bien long ! D'ailleurs, les malheureux se croyaient bien autorisés par l'ordre du gouverneur....

—Eh bien ! pour vous, mademoiselle, j'en retranche deux cents.

—Grâce pour une autre centaine... c'est toujours bien nous qui avons plus le droit de nous plaindre.

—Il ne vous en tiendront pas compte, les sans cœurs. Enfin, puisque vous le voulez encore, soit, deux cents, mais.....

—Mais, si un cent suffisait pour satisfaire à la discipline militaire..... pourquoi pas un cent, puisque vous êtes si bon ?...

—C'est bien, mais à une condition : c'est que la bouche charmante et miséricordieuse qui m'implore pour ses persécuteurs, ne s'ouvrira plus pour me demander des grâces, mais pour m'en accorder.

Marie fut complètement décontenancée par cette période galante. *Bouche charmante et miséricordieuse* : cela était beaucoup trop énergique pour une première entrevue ; et comme l'humble fille ne savait pas quelles grâces pouvaient attendre d'une petite villageoise ces superbes messieurs anglais qui n'avaient pas l'habitude d'en demander aux personnes de son village, elle crut rêver et resta muette.

Ce qui fit que les soldats reçurent au moins cent coups de fouet. Car il est probable que sans la phrase ébouriffante et malencontreuse, la *bouche miséricordieuse* aurait continué d'intercéder pour eux, et en allant comme elle était partie là, elle aurait pu certainement amener monsieur George à distribuer des bonbons à ses soldats. Aussi, Pierriche, qui faisait souvent des réflexions, se disait-il à part, à la fin de ce dialogue :—Véritablement, si cette petite maîtresse s'en mêlait, elle empêcherait le bon Dieu de faire brûler le diable. Quatre cents coups de moins sur le dos de ces assassins, c'est beaucoup trop obtenir !.....

Le lieutenant, sentant qu'il n'était plus qu'un embarras dans cette maison, assez confus lui-même, sonna la retraite et se hâta de rentrer au presbytère.

## XI

Arrivé dans sa chambre, il ne put s'empêcher de jeter un coup d'œil sur les trois clous qui restaient là, solitaires comme lui, depuis plus de six mois. Il lui sembla qu'ils avaient poussé, tant leur nudité lui paraissait de jour en jour plus triste, plus désespérante ; et il ne put retenir un soupir, qu'il dirigea vers Clara, faute d'une *Dulcinée* plus fraîche et plus nouvelle.

—Qu'elle singulière population ! se dit-il ; les beaux chevaux, les petits présents n'y peuvent rien ; je m'expose à la haine des miens ; je cours même le risque d'être assassiné par ces brigands que je vais faire fustiger pour cette petite villageoise ; je comptais qu'elle allait au moins tomber à mes genoux—ce que je me proposais bien d'empêcher,—et voilà qu'elle oublie tout, au premier mot galant, qu'elle m'arrête au premier point d'admiration ! *Bouche charmante !.....* il n'y avait pourtant rien là que de très-innocent.

Véritablement, je suis à bout de ressources, et je ne sais pas comment je m'y prendrai demain pour ne pas m'ennuyer, après que j'aurai fait fouetter ces quatre vauriens.... Je regrette de leur avoir retranché les quatre cents coups, cela aurait duré toute l'avant-midi..... Je crois bien que je me tuerai, après le dîner.

Et George alla se coucher, ce soir-là, sans adresser de souhaits à ses images favorites. Il était d'humeur maussade. Il eut bien volontiers repris son marteau pour enfoncer jusqu'à la tête les trois clous qui semblaient insulter à sa mauvaise fortune, et faire sentir en même temps, par ce tapage, à son désagréable voisin, un peu de son supplice ; mais celui-ci était absent depuis quelques jours ; il attendit son retour.

Cette absence explique pourquoi le lieutenant se permettait d'exercer une si sévère justice dans la garnison.

N. BOURASSA.

(A continuer.)

# DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

A PROPOS DE L'ENCYCLIQUE DU 8 DÉCEMBRE 1864.

---

## I

Rome encore, oui, toujours Rome comme point capital de toutes les grandes questions qui peuvent agiter la société, parce qu'elle est la ville maîtresse des nations : *Domina gentium* ; elle est la tête du monde ; sa destinée c'est de commander ; tout mouvement social doit nécessairement l'intéresser, et tout ce qui s'attache à son sort doit avoir la plus grande importance.

Rome, c'est l'Église, c'est la capitale du royaume de Dieu. Le Seigneur y a mis tous ses intérêts. Là, il a établi l'oracle qui révèle ses décrets ; là, il a déposé le trésor dont les richesses alimentent le monde spirituel ; là, se trouve ce que le ciel possède de plus précieux sur la terre et le moyen qu'a la terre de communiquer avec le ciel pour en apprendre la vérité. Rien de ce qui concerne Rome ne saurait donc être indifférent.

Il ne s'agira pas, dans ce travail, du pouvoir temporel qui doit régir Rome, mais de l'autorité spirituelle dont elle est le siège. Qu'y a-t-il à Rome ? Un homme qui se proclame le vicaire, le représentant de Dieu ; il prétend participer à l'infaillibilité de la vérité suprême ; il dit qu'il a le droit de soumettre tous les esprits

à la foi en ses paroles ; il déclare que l'autorité qu'il exerce durera jusqu'à la consommation des siècles, et qu'il possède, à l'égard des âmes, la puissance de Dieu même.

Voyez l'acte qu'il vient de faire. Il a proclamé une parole qui met en émoi toutes les intelligences. Que de discussions dans notre siècle, sur les questions les plus vitales pour l'homme et la société ! Les principes les plus contradictoires ont été soutenus avec une lutte acharnée sur les points fondamentaux de l'ordre religieux, philosophique et politique. Eh bien ! voici que, du haut d'un siège qu'on croyait n'être qu'un reste chancelant de débris, un septuagénaire, accablé d'injures et de menaces, élève sa voix avec la force d'un accent qui la fait retentir dans le monde entier ; et avec une netteté d'affirmation qu'on sent venir d'une autorité divine, il décide toutes les questions si violemment agitées. Il dit anathème à une foule d'assertions émises sur Dieu, l'Eglise, le pouvoir temporel du Pape, les droits de la raison, les principes de la morale, les lois constitutives du mariage, les rapports de la religion avec l'éducation, la société politique et la liberté ; sa main imprime un stigmatte indélébile à toutes les propositions qu'il condamne. Il ne respecte aucune autorité égarée, quelque puissante, quelque menaçante pour lui qu'elle soit. Au pouvoir à la merci duquel il se trouve en ce moment, il n'hésite pas à dire :—Je condamne, au nom du ciel, tels et tels principes qui déterminent vos actes. L'erreur anathématisée rugit ; elle se déchaîne en invectives et en projets violents ; mais le Vicaire du Christ toujours serein, parce qu'il attend le secours non de la terre mais du ciel, dit avec l'autorité de Celui qu'il représente : — Quelque bouleversement qu'il arrive, le moindre point de la doctrine que j'ai définie ne sera jamais rétracté ; elle sera la règle permanente des intelligences dans cette société perpétuelle et universelle dont Pierre est le chef : *Iota unum aut unus apex non præterebit donec omnia fiant.*

Et quelle sanction donne-t-il aux décrets qu'il a portés ? La perte éternelle pour ceux qui ne veulent pas s'y soumettre..... Y a-t-il quelque chose de grand, d'auguste comme cet acte ? Comme il relève encore cette majesté qui attache tant de vénération au Pontife de la ville éternelle !

Eh bien ! cet acte solennel du Vicaire du Christ a subi les plus fortes contradictions. Il a été déclaré attentatoire aux droits de l'homme : on a dit qu'il tendait à faire opérer un mouvement rétrograde à la société, et asservir complètement l'Etat à l'Eglise. Rien n'a paru plus opposé aux principes qui dominent dans ce siècle, et l'Encyclique a été dénoncée comme une insulte faite à

l'esprit humain, amené par le progrès intellectuel à un tout autre ordre d'idées.

N'est-il pas à propos de venger l'acte pontifical des attaques nombreuses dont il a été l'objet dans tant de brochures et de journaux ? Jusque dans le parlement de notre pays il a été censuré, parce qu'on n'en saisissait pas le sens. Et, il faut le dire, des catholiques sincères, mais peu éclairés et trop faciles à se laisser séduire par les ennemis de l'Eglise, n'ont vu qu'avec peine le Vicaire du Christ émettre les doctrines que renferme l'Encyclique.

C'est à ceux-ci que ce travail s'adresse particulièrement.

Sachons-le, catholiques, il n'est pas un seul enseignement donné par l'autorité que le Christ a établie, qui ne puisse être facilement défendu contre toute objection possible. Le chef de l'Eglise ne peut prêcher l'erreur à ceux que Dieu l'appelle à instruire et à diriger. Si un catholique ne voit pas toujours la raison des doctrines qu'il proclame, s'il se sent ébranlé par les difficultés qu'on élève contre elles, c'est qu'il y a un défaut d'études suffisantes de sa part ou une intelligence qui manque de force et de rectitude. Tout enseignement donné par l'autorité religieuse est parfaitement en rapport avec la raison : toute doctrine qui lui est opposée, lorsqu'on en presse les conséquences, conduit à l'absurde. Nous seuls, catholiques, sur les questions de l'ordre spirituel, nous avons la vérité. Soyons en fiers ; croyons, mais, en même temps, sachons défendre notre foi.

Puisse ce travail, tout peu approfondi et imparfait qu'il soit, aider à produire la soumission aux enseignements du Vicaire du Christ, et jeter quelque lumière sur la grande question, plus débattue aujourd'hui que jamais, des rapports entre l'Eglise et l'Etat.

## II

On s'est d'abord récrié contre l'opportunité de la publication de l'Encyclique. Cette démarche du chef de l'Eglise est bien hardie sans doute, disait-on, mais a-t-elle cette prudence qui doit distinguer celui à qui sont confiés les plus grands intérêts de la religion ? L'acte dont il est question n'aurait-il pas compromis l'autorité temporelle et même spirituelle du pontife romain ? Etait-ce le temps de lancer cette proclamation religieuse ? Les esprits étaient-ils disposés à la recevoir ? Le Christ a dit lui-même qu'il y avait des vérités dont il réservait la révélation à un autre temps. Voyez

l'effet de l'Encyclique récente. Le Pape est proclamé ennemi de la civilisation, de la société moderne. On jette plus vivement à la face de l'Eglise les accusations de fanatisme, d'ambition, d'ignorance des besoins du siècle. L'hérésie triomphe : l'incrédulité voit dans les paroles du chef de l'Eglise les cris de cette agonie à laquelle elle dit son autorité réduite.

Ces objections montrent qu'on ne connaît pas quelle est la fonction de l'Eglise. Elle a été instituée pour instruire les hommes. C'est le devoir de son chef d'élever la voix pour enseigner la vérité. Il a été dit aux apôtres, mais à Pierre en particulier : *Docete omnes gentes*. Le Souverain-Pontife fait comme le Christ dont il est le vicaire : par sa parole il attaque toutes les erreurs. Si Jésus a différé la révélation explicite de quelques points plus relevés, à l'égard de ses apôtres alors trop grossiers pour les comprendre, il n'a nullement caché la vérité par la peur des contradictions qu'elle pouvait soulever. Il savait quels murmures, quelle agitation exciteraient ses enseignements divins ; il connaissait la jalousie des Pharisiens tournant toutes ses paroles contre lui ; il voyait la mort trâmée par ses ennemis sur le point de l'atteindre, et plus fortement que jamais sa bouche sacrée proclame les vérités les plus dures à entendre, imposant les devoirs les plus difficiles, condamnant les passions les plus vives et les plus enracinées. Il faut qu'il parle, qu'il dise la vérité, il est le verbe nécessaire du Père, il doit dire l'enseignement qu'il en reçoit : *Sicut docuit me Pater et ego loquor*. Parler, c'est son essence, sa fonction, sa mission. Eh bien ! son vicaire est son organe. Le Pape est le verbe du verbe de Dieu. Lui aussi, il faut qu'il parle, il n'existe que pour parler ; dire la vérité c'est sa charge ; c'est pour cela qu'il a reçu l'autorité ; ce qu'il a entendu de la parole sacrée, il doit, selon l'expression de l'Evangile, monter sur les toits pour la dire aussi publiquement que possible, et cela sans rien craindre des violences des hommes.

Quoi ! l'erreur circule de toutes parts, l'erreur, la négation de la vérité, c'est-à-dire la négation de Dieu même qui est la vérité : *Ego sum veritas* ; l'erreur répand les ténèbres sur le monde ; elle favorise toutes les passions, elle établit l'empire du mal ; le démon la propage partout ; le monde, dans l'ordre moral et temporel, en souffre ; les âmes qu'elle infecte périssent pour l'éternité, et l'organe du Verbe divin ne parlera pas ; il retiendra la vérité captive en son cœur ! Il a le pouvoir de dire efficacement : Que la lumière soit, et il laissera les ténèbres couvrir la face de la terre ! Non, non, la vérité qui est en lui ne saurait être comprimée ; elle se fait jour avec éclat en ouvrant ses lèvres ; il est nécessaire au monde, il

faut qu'elle lui soit donnée La vérité, hors d'elle il n'y a pas de salut. Celui qui en est le dépositaire ne doit jamais la refuser aux âmes. Le vicaire du Verbe divin dira donc la vérité ; beaucoup d'intelligences s'en nourriront. Tôt ou tard elle prévaudra, car sa force est grande : *Magna est vis veritatis et praevalabit.* Malheur à ceux qui ne veulent pas l'entendre.

### III

On reconnaît assez facilement, avec plus ou moins de sincérité toutefois, au Souverain-Pontife le droit de promulguer des décrets qui touchent aux matières purement spirituelles. Mais l'Encyclique, dit-on, empiète sur le temporel ; elle fixe à l'autorité civile les bornes de son exercice ; elle donne au Pape le pouvoir de décider seul en cas de conflit ; elle entre dans le domaine de la politique ; elle va jusqu'à s'occuper de la question de l'intervention entre les Etats ; elle s'immisce en tout ; elle ressuscite des prétentions que personne ne reconnaît et qui semblaient abandonnées par l'Eglise elle-même : sous ce rapport sa publication n'est-elle pas un malheur ? On ne peut vouloir, ajoute-t-on, que la théocratie revienne dans la société ; la doctrine qui en favoriserait le retour doit être combattue par tous les moyens. L'autorité civile vient de Dieu comme celle de l'Eglise, et le Christ a déclaré que son royaume n'était pas de ce monde.

L'Eglise n'a pas besoin qu'on lui apprenne quelles sont les limites de son pouvoir : elle est éclairée de l'Esprit-Saint là-dessus ; elle sait faire la distinction des deux puissances ; elle seule même donne une notion exacte de l'origine, de la nature et des attributions de l'une ou de l'autre. Elle n'aspire pas à ce qu'on appelle plus ou moins correctement la théocratie, c'est-à-dire, dans le sens où on l'entend sans doute, à gouverner, en vertu même de son pouvoir spirituel, le monde dans l'ordre purement temporel.

C'est avec raison que l'Eglise respecte les attributions du pouvoir civil. Celui-ci a été institué de Dieu même. La Providence a voulu que les deux puissances ne fussent pas confondues dans un même chef. La liberté qu'elle laisse à l'individu, elle la donne à la société ; celle-ci doit sans doute, elle aussi, obéir aux lois divines, mais librement. Si le pouvoir qui la régit n'était autre que le pouvoir religieux lui-même, son devoir et son intérêt l'obligeraient à une sorte de contrainte qui nuirait au mérite d'une sou-

mission spontanée. Je n'entends pas qu'une liberté absolue, sous le rapport religieux et moral, doive être laissée aux individus ; mais je veux dire que la société civile, organisée sous une autorité quelconque, est appelée à rendre librement son hommage au Créateur en acceptant les lois qu'il lui impose. Le bien ne sera pas toujours, sans doute, l'effet de cet ordre de chose ; le mal trop souvent prévaudra. Il en résultera une lutte qui mettra la vertu à l'épreuve et donnera lieu à la justice et à la sagesse divine de se manifester.

D'ailleurs, la soumission à l'autorité spirituelle dans l'ordre civil n'aurait fait du genre humain qu'un seul corps, dont toutes les parties eussent été homogènes ; la diversité des nations, des législations, des mœurs aurait disparu sous l'action uniforme du même gouvernement. Or, la variété des peuples, des races, des sociétés politiques entre dans les desseins de la Providence. De plus, les soins de l'administration civile, si multipliés, ayant à satisfaire tant d'intérêts divers, à descendre en tant de détails où l'on se trouve en contact avec toutes les passions des hommes, tout cela aurait été une distraction trop grande pour le sacerdoce ; il y aurait exposé et sa dignité et la sainteté qui doit le recommander aux respects des hommes. Enfin, il convenait que les laïques fussent admis, eux aussi, à l'exercice de l'autorité ; leur intelligence et leurs qualités doivent avoir à s'y déployer ; ils ne pouvaient être exclus des mérites que fait acquérir l'accomplissement des hautes et importantes fonctions du commandement. Relégués sous tous rapports dans une sphère subordonnée, ils auraient eu une destinée trop inférieure à celle des hommes qui auraient absorbé en eux toute espèce de pouvoir. Non, il ne doit pas en être ainsi. Tout homme peut être appelé, dans un ordre plus ou moins élevé et dans une circonscription plus ou moins étendue, à participer à l'autorité de Dieu même ; car tout pouvoir n'est qu'une délégation de Dieu. Voilà les raisons de l'institution de l'autorité civile ; elle est providentielle, elle est divine : l'Église doit et sait la reconnaître et la respecter.

#### IV

On dira sans doute que les principes qui viennent d'être exposés condamnent le pouvoir temporel du Pape ; que l'autorité civile entre les mains du sacerdoce est pour lui une occupation nuisible à la sainteté de ses fonctions, en même temps qu'elle tient ceux qui lui

sont soumis dans une infériorité sociale qui doit nécessairement et avec justice exciter le mécontentement.

Je ne veux pas ramener ici, pour la discuter pleinement, la question de l'autorité temporelle du Pape. Mais je rappellerai le mot d'Odilon Barrot à l'Assemblée législative :— " Il faut que les deux pouvoirs soient confondus dans les Etats romains pour qu'ils soient séparés dans le reste du monde."

Si le Pape n'est pas indépendant, son action spirituelle peut être comprimée de toutes parts ; le pouvoir laïque, dont il sera le sujet, mettra toutes sortes d'entraves à l'exercice de son autorité ; il l'empêchera, s'il le veut, de proclamer la vérité au monde. Le Vicaire du Christ, sans liberté de parler, l'Eglise n'a plus d'organe : les gouvernements civils se font alors les chefs de l'ordre religieux, et les deux pouvoirs se concentrent entre leurs mains. Dans toute société qui n'est pas catholique, le chef de l'Etat est Pape, s'il tient à l'être. Le clergé russe et le clergé anglican, sans parler d'autres, sont obligés de se soumettre à la suprématie du pouvoir laïque.

Il faut donc que le Vicaire du Christ, pour exercer son autorité spirituelle, soit indépendant, qu'il soit roi et maître chez lui. Il règnera, mais ce sera sur un peuple peu nombreux ; l'administration temporelle ne le distraira guère, parce que les affaires seront beaucoup moins multipliées, moins compliquées que dans ces Etats étendus qui forment, à proprement parler, les nations. D'ailleurs, la plus grande partie des charges sont confiées à des laïques. S'il en est qui, à raison de leur importance et des communications immédiates qu'elles demandent avec le Souverain-Pontife, exigent jusqu'à un certain point un caractère sacré dans ceux qui ont à les exercer, ceux-ci ne sont guère employés dans les affaires ecclésiastiques. Aujourd'hui, l'homme éminent qui est le premier-ministre du Pape, quoique revêtu de la dignité de cardinal, n'est pas même promu au sacerdoce ; il n'est que diacre. Le ministre chargé de présider au département des armes est occupé à peu près exclusivement de cette fonction administrative.

Les papes, en général, et dans ces derniers siècles surtout, ont-ils négligé leur devoir de pontifes ? Qui le leur a reproché ? Qui a fait plus d'actes éclatants dans l'exercice de l'autorité spirituelle que Pie IX, si occupé, pourtant, par les événements qui se sont rattachés à son pouvoir temporel ? Croyez-vous que les menaces et les intrigues dont il a été l'objet n'aient pas plus attiré son attention et sa sollicitude que ne l'aurait fait l'administration de ses Etats en temps pacifique ? Et, d'un autre côté, les réformes diverses qu'il a exécutées ; le développement qu'il a donné à l'industrie, les

travaux si magnifiques qu'il a fait accomplir dans l'intérêt de l'art, tant antique que chrétien, tout cela montre qu'avec une organisation comme celle de l'autorité pontificale, il peut être pourvu avantageusement aux besoins des deux ordres de société auxquels elle a à présider.

Quant à la liberté civile, on peut dire qu'à Rome on est libre de faire tout le bien que l'on veut; rien n'y entrave l'exercice du juste droit; le citoyen des Etats pontificaux a, sous divers rapports, une liberté personnelle plus grande que celui de plusieurs autres Etats, de la France notamment. Il en doit être ainsi. La mesure de la liberté du sujet est celle de la justice observée par l'autorité. Un gouvernement éminemment religieux se fait un devoir du respect des droits des autres; nulle garantie ne saurait être plus forte contre les abus possibles du pouvoir que l'honnêteté et l'équité de ceux qui l'exercent. Si l'on fait un reproche à l'autorité papale de gêner la liberté tendant à se manifester dans la perpétration du mal, j'attendrai, pour répondre, qu'on m'ait démontré que la perfection d'un gouvernement consiste à donner au sujet la licence de faire impunément ce qui est attentatoire aux lois de l'ordre, de la morale et de la religion.

J'avoue qu'à Rome la liberté politique n'existe pas au même degré qu'en Angleterre, par exemple; la nature même du pouvoir pontifical exige qu'il soit complètement indépendant, non-seulement des puissances étrangères, mais aussi de ses propres sujets. Ceux-ci ne sont pas privés, toutefois, de toute participation au gouvernement; je ne saurais avoir l'intention d'entrer dans quelques détails sur ce sujet. Mais qu'importe au bonheur réel d'un peuple que ce soient ses souverains ou ses mandataires qui fassent ses lois, si celles-ci sont équitables et propres à faire sa prospérité?

Du reste, on peut toujours dire avec un sentiment de dignité et d'honneur: *Civis sum Romanus*; quand on est citoyen d'une ville qui, dans le passé, a été maîtresse du monde dans l'ordre temporel, qui, dans le présent, l'est dans l'ordre spirituel, et qui doit exercer une perpétuelle domination dans l'avenir; quand on appartient à une société dont les familles donnent souvent ces souverains du monde moral qui sont regardés comme les représentants de Dieu sur la terre, ou des membres à ce Sacré Collège des Cardinaux, dont ordinairement le mérite égale la dignité, et que toute l'Europe honore comme des princes.

A Rome donc, pour toutes les considérations qui viennent d'être exposées, le pouvoir spirituel peut exercer le pouvoir temporel sans préjudice au bonheur social. La Cité éternelle est, en cela, comme

sous bien d'autres points de vue, une admirable et providentielle exception.

## V

Ceci est une digression ; je reviens aux rapports généraux entre l'Eglise et l'Etat.

L'Eglise seule, par sa doctrine, donne à l'Etat une base réelle. Car elle enseigne que l'autorité civile est d'institution divine. Elle en donne la preuve par ces paroles sacrées : *Par moi les rois règnent et les législateurs rendent des lois justes, par moi commandent les princes et les juges de la terre.* (Prov. VIII.) L'Eglise rappelle la parole de l'apôtre : *Tout homme est obligé d'obéir aux pouvoirs qui régissent la société, car tout pouvoir vient de Dieu ; lui résister c'est troubler l'ordre que le Seigneur a établi et se mettre dans la voie de la damnation.* (Rom. XIII.) Il faut se soumettre à la puissance séculière car elle a pour but de faire régner la justice, de réprimer la violence des méchants, de protéger l'innocence contre l'oppression.

L'autorité temporelle est un don de la bonté divine qui a voulu que l'homme sorti de l'ordre, put encore y être ramené par le bras armé du pouvoir et trouver dans la crainte un motif de rester dans la vertu.

Le Christ a donné l'exemple de la soumission au gouvernement civil. Il a reconnu la puissance d'Hérode ; il a commandé de payer le tribut à César. Il s'est soumis à l'autorité de Pilate comme venant d'en haut.

L'Eglise a constamment considéré le pouvoir de l'Etat comme étant d'origine divine, quelle que soit la forme du gouvernement. Par là même elle donne à la puissance civile la base la plus assurée et le rempart le plus fort. Cherchez où pourrait être ailleurs que dans les enseignements de l'Eglise sur ce point le fondement de l'autorité politique. En dehors de l'ordre établi de Dieu, c'est la force qui impose le despotisme, ou c'est, au nom de la souveraineté du peuple, l'insurrection permanente qui produit l'anarchie.

L'Eglise fait encore aux chrétiens un devoir de prier spécialement pour ceux qui les gouvernent, et elle-même prie sans cesse dans le but d'appeler les grâces du ciel sur les dépositaires de l'autorité civile.

J'ajouterai que l'Eglise a reconnu dans les princes un caractère sacré, quelque fut le mode de leur accession au pouvoir, pourvu

qu'il fut légitime. Elle les a considérés comme les élus de Dieu, recevant de lui une communication de son autorité, et une effusion de son esprit pour bien gouverner les peuples. L'Écriture les appelle les Christs du Seigneur ; elle nous montre les prophètes les oignant d'une huile sainte et leur imprimant par là une espèce de caractère sacramentel.

L'Église a elle aussi un rite religieux pour sacrer les rois. Rien de solennel, d'imposant, de propre à rappeler aux princes leurs devoirs et à leur assurer une respectueuse fidélité de la part de leurs sujets comme le cérémonial de la bénédiction et du couronnement des rois.

Le consécrateur demande si le prince qu'il s'agit de couronner est digne de l'autorité royale. On répond affirmativement au nom des seigneurs et du peuple. Le Pontife adresse alors une allocution au Prince sur ses devoirs. Il lui rappelle que si sa dignité est éminente, elle est pleine de labeur et d'anxiété : *Præclarum sanè inter mortales locum sed laboris atque anxietatis plenum*. Il lui fait convenir qu'il aura à rendre compte à Dieu du troupeau qui lui est confié. Et après lui avoir exposé ses devoirs envers l'Église, il lui développe ceux qu'il a à remplir envers son peuple, particulièrement pour l'administration de la justice et la défense des opprimés. Conduisez-vous de telle manière, lui dit-il, que vous ne paraissiez pas régner pour votre utilité, mais pour celle de tout le peuple. *Et ita te geres, ut non ad tuam sed totius populi utilitatem regnare videaris*. Et la main sur l'Évangile, le prince jure devant Dieu et ses anges d'observer les lois, de rendre la justice, de garder la paix à l'Église et de tout faire pour le bien de ses peuples, selon la mesure de ses connaissances et de son pouvoir, et ce qu'il faut remarquer, d'agir d'après ce qu'il trouvera de mieux dans le conseil de ses fidèles : *Sicut in consilio fidelium meorum melius potero invenire*. On le voit, l'autorité despotique n'est pas du goût de l'Église.

Le pontife prie ensuite pour demander au ciel pour le nouveau souverain la force de Josué, les vertus de David, la sagesse de Salomon ; puis il l'oint de l'huile sainte en implorant l'infusion du Saint-Esprit sur sa personne afin qu'il ait le don de bien gouverner son peuple, il lui met la couronne sur la tête en formant le vœu que par la sagesse, l'équité et la force qu'il fera paraître dans l'exercice de son pouvoir, il mérite de participer à la couronne éternelle du Christ, dont il tient la place par son autorité. Et en lui donnant sa dernière bénédiction au nom du ciel, il lui souhaite que ses sujets lui demeurent fidèles ; que ceux qui auront les charges de l'État se distinguent par l'amour de la justice, de la vérité

et de la concorde, et que le peuple se multiplie sous son empire, victorieux de ses ennemis, et tressaillant d'allégresse dans la prospérité qu'il éprouvera.

Eh bien ! cette promesse solennelle de la justice et du respect pour les droits de tous, faite de la part du prince en faveur de tout le peuple, ces bénédictions du ciel répandues sur lui par le ministre du Seigneur afin qu'il accomplisse tous ses devoirs, cela n'est-il pas propre à donner l'espérance la plus assurée d'un règne de justice et de protection pour tous les intérêts d'une nation ? Ceci ne saurait être méconnu par quiconque reconnaît à la Providence une action dans le gouvernement de la société humaine. On peut sans doute violer les promesses et résister aux grâces ; mais il n'en est pas moins vrai que cette intervention de l'Eglise par la rite sacré que j'ai décrit, est une forte garantie en faveur de l'équité du prince et par conséquent du bonheur du peuple.

## VI

L'Eglise, par le couronnement religieux des souverains, consolidait leur autorité, leur imposait un caractère sacré et, en même temps, par les serments qu'elle exigeait d'eux, elle donnait aux sujets une garantie en faveur de leurs droits. Elle a fait plus dans les temps où la foi faisait respecter son autorité, elle avertissait les princes prévaricateurs ; elle leur rappelait leurs promesses et réclamait d'eux la justice à l'égard de leurs sujets. N'était-il pas permis au Vicaire du Christ, de donner au nom du ciel, un avis salutaire aux souverains ? Il n'y avait-là rien pour eux d'humiliant. N'était-il pas dans l'intérêt des peuples que ceux qui les gouvernaient reconnussent une autorité spirituelle, qui, sans s'ingérer dans l'administration temporelle de leurs états, leur donnât, avec convenance, de temps à autre, un enseignement qui leur rappelât leurs devoirs ? Le souverain qui s'affranchit de tout joug religieux relève de ses passions, de ses caprices ; en lui le despotisme remplace l'autorité ; ce n'est plus le devoir, mais sa volonté désordonnée, qui est la règle de son gouvernement. Il a, sans doute, à redouter l'insurrection ; mais, s'il est habile, il sait s'en préserver en étouffant toute liberté et en s'attachant la force armée.

Et si toutefois la rébellion s'organise et triomphe, alors le despotisme fait place à l'anarchie, et la société tombe sous ce régime,

dont on connaît les avantages pour la prospérité publique, lequel a pour nom la Révolution.

L'Eglise avertissait les souverains de leurs fautes ; s'ils ne l'écoutaient pas, elle les frappait d'excommunication, et dans certaines circonstances, elle déliait leurs sujets de leur serment de fidélité.

Ici, j'entends s'élever la plus forte réclamation. J'entends crier : Les princes n'étaient pas d'humeur à se laisser ainsi enlever leur autorité, de là la guerre ; de là cette longue et terrible querelle du Sacerdoce et de l'Empire ; de là ces flots de sang qui ont coulé, ces luttes acharnées entre les compétiteurs à la même couronne, ces chocs épouvantables de nation contre nation, et tous ces maux dont l'Eglise elle-même a souffert par suite de la vengeance des souverains, qui, souvent, lui ont fait payer bien cher ses anathèmes.

J. S. RAYMOND, Ptre.

*(A continuer.)*

---

## QUELQUES MOTS

SUR

# L'ALBUM DE F. JEHIN-PRUME,

VIOLONISTE DE SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES. <sup>1</sup>

---

Ce titre seul excite l'intérêt. M. F. Jehin-Prume que nous avons la bonne fortune de posséder parmi nous depuis déjà quelque temps, nous est arrivé avec tout le prestige d'un beau nom et la réputation d'un des plus grands artistes de l'époque. A peine âgé de vingt-six ans, M. Prume ou plutôt M. Jehin, a déjà parcouru une partie de l'Europe où un succès de triomphe a partout marché sur ses pas. Il est venu en Amérique cueillir d'autres lauriers.

La vie des artistes, surtout des artistes comme celui dont je veux entretenir les lecteurs de la *Revue Canadienne*, a toujours excité le plus vif intérêt, et l'on aime à connaître les choses qui les regardent. Il semble qu'ils aient une existence exceptionnelle, et que leur vie intime soit différente de celle des autres hommes. Toujours en *représentation*, fêtés et acclamés partout, on croirait que leurs sentiments sont limités à cet amour, du reste bien légitime, de la gloire et du besoin unique de l'admiration universelle. Ce sont

<sup>1</sup> Nous espérons pouvoir, dans une prochaine livraison, faire une biographie de ce célèbre musicien et développer un peu nos appréciations.

enfin des espèces de divinités, que chacun admire de loin et que tous voudraient bien connaître de plus près.

J'ai donc cru intéresser en faisant, avec la bienveillante permission de M. Jehin-Prume, quelques extraits de son album musical qui contient une foule d'appréciations raisonnées de son beau talent, publiées dans les journaux européens, et aussi en faisant connaître quelques autographes précieux.

M. Jehin pardonnera probablement à ma plume indiscreète, certains vols qu'elle s'est permis de faire dans le précieux *Album* qu'il a eu l'obligeance de me laisser parcourir. Je suppose, du reste, que me sachant avocat, il croira que j'ai déguisé ces vols de manière à éluder les lois du pays contre les délits de cette nature. Rassuré sous ce rapport je n'hésite plus à entrer en matière.

L'album de M. Prume, pourrait peut-être se diviser en trois parties, dont chacune aurait bien son intérêt : des portraits, des autographes et des comptes-rendus des concerts qu'il a donnés.

Je négligerai pour aujourd'hui les portraits. Les autographes sont précieux, car ils sont des plus grandes célébrités musicales du siècle. Quelques-uns ont un intérêt d'un autre genre en ce qu'ils prouvent que M. Jehin-Prume, a non-seulement fait des admirateurs, mais des admiratrices, et que s'il a emporté bien des souvenirs, il a laissé bien des regrets.

Ainsi, aux premières pages de son album on rencontre des poésies de femme. Du reste, cela n'étonnera pas nos lectrices. Tout en lui, justifie ces inspirations :

Les mots que ma main ici trace,  
N'ont guères pour but d'obtenir,  
De force ou de gré quelque place,  
Monsieur, dans votre souvenir.

Voyageant sur mer et sur terre :  
Changeant de lieux à tous moments,  
Vous trouverez bien mieux à faire  
Que de penser à des absents.

Je veux vous rendre la pareille  
Vous oublier.—Oui!... c'est le mieux  
Mais chut!... Voilà qu'à mon oreille  
Résonne un chant mélodieux.

Tantôt une chanson frivole,  
Tantôt des tons plaintifs et doux  
C'est votre violon!... je me désole  
Et malgré moi, je pense à vous.

Et plus loin :

Bientôt vers un lointain rivage  
 Nous allons vous voir partir :  
 Là, tout vous annonce et présage  
 Un bien brillant avenir.

Ainsi donc, de tout mon cœur,  
 Je vous souhaite heureux voyage :  
*Gloire, fortune, bonheur*  
 Ayez les tous en partage.

Mais à mon tour, en cachette,  
 Je vais prier le destin  
 Qu'un jour encore il me permette  
 D'ouïr la *ronde des lutins*.

Et encore :

Chacun vous souhaite et présage  
 Dans votre vie ici bas  
 Un ciel toujours sans nuage  
 Rien que des fleurs sous vos pas.

Je dis aussi : soyez heureux !...  
 Mais le bonheur rend oublieux  
 Pour penser donc à vos amis  
 Ayez parfois un peu d'ennuis.

Et bien d'autres que je pourrais citer, mais malheureusement le cadre très rétréci que me laisse la rédaction me force de passer à la partie artistique, et encore de grouper autant que possible les citations.

Je prends au hasard :

St. Petersburg, (correspondance de) 2 avril 1857.

Ce soir M. Jehin-Prume, violoniste Belge d'un merveilleux talent, donnera son concert dans l'Hotel Bernardaky. J'ai entendu Prume ; jamais archet n'a tiré des sons plus émus, plus vivants, plus suaves que l'archet du jeune virtuose Belge, car M. J. Prume n'a pas vingt ans, et sa réputation est déjà établie à St. Petersburg.

Un autre journal de la capitale russe du mois de mars 1858 rendait ainsi compte d'un concert de notre artiste à St. Petersburg.

Une fantaisie et un air varié fantastique, sur un air américain, de Vieuxtemps ont été joués par M. Jehin-Prume, grand artiste, à l'âge où d'autres en sont encore à leurs premières études. Quel sera l'avenir de ce jeune homme puisque déjà les artistes les plus récalcitrants et les plus classiques l'applaudissent eux-mêmes avec entrainement. En effet, sa verve, sa chaleur dans les difficultés, son âme dans le chant sont irrésistibles, et nous avons entendu dire à un grand musicien que ce jeune virtuose a certaines phrases musicales qu'on peut élever au-dessus de Vieuxtemps même.

Le guide musical de Bruxelles du 29 avril 1858, se faisant l'écho des journaux russes dit :

Il est beaucoup question d'un jeune violoniste Belge, M. Jehin-Prume, et des brillants succès qu'il a remportés à Moscou et à St. Petersburg, dans plusieurs concerts, soit à la ville, soit à la Cour. Il a déjà joué trois fois devant l'Empereur.

*La Meuse*, journal de Liège disait en 1859 que, chose inouïe ! Jehin-Prume avait été rappelé cinq fois de suite, et plus tard que Meyerbeer lui-même, l'avait félicité, en plein public sur son jeu.

M. Jehin-Prume est un artiste complet, ajoute le *Flyne-Posten* de Copenhague, beau son, jeu élégant, correct et large, grand mécanisme, une sureté d'intonation extraordinaire, telles sont les qualités qui le distinguent. Dans un morceau de sa composition il a complètement transporté le nombreux public qui était venu pour l'entendre ; l'enthousiasme a été tel qu'il a été rappelé deux fois de suite, chose très rare parmi nous.

Un journal de Francfort-sur-Mein s'exprime ainsi :

Le jeune Prume est si unique dans son genre, que nulle comparaison avec ce jeu ne soutiendrait l'épreuve. Son ton est si puissant dans sa délicatesse, si fondant et si plein d'âme que, suivant l'expression du cercle nombreux de connaisseur qui l'écoutaient avec non moins de surprise que de ravissement, il n'a encore rien existé de semblable.

M. Jehin-Prume, d'après un journal d'Augsbourg est placé par les connaisseurs au nombre des premiers maîtres sur son instrument et il n'a pas été moins applaudi dans cette ville que ne l'a été Paganini.

En 1859 un journal de Liège écrivait :

Ce jeune homme a réalisé d'étonnants progrès. D'enfant prodige, il est devenu éminent artiste. Cette transformation toujours si chanceuse et si rare, s'est accomplie pendant un long voyage entrepris par l'artiste en Russie et dans le Nord de l'Europe, son jeu est maintenant celui d'un maître, M. Prume joint l'ampleur à la délicatesse, la suavité à l'énergie et il occupera bientôt une place distinguée dans la glorieuse phalange des violonistes Belges. Il nous a fait apprécier son talent sous ses faces les plus diverses. Il a joué une foule de morceaux de caractère différent. Mais c'est surtout dans le beau concerto de Mendelshon qu'il s'est élevé à une grande hauteur.

Je continue les citations :

M. Prume, dit l'*Observateur* des arrondissements de Avesne, Cambrai et Valenciennes, en 1859, M. Prume non-seulement éblouit son auditoire par la prodigieuse facilité de son jeu, la hardiesse de son coup d'archet et la justesse de ses accords, mais encore il parle à l'âme, vous touche et vous fait rêver, vous émeut et vous fait verser des larmes.

*Moniteur des théâtres de Bruxelles* de 1860 :

M. Jehin-Prume possède le privilège des grands artistes dans tous les genres ; il charme les connaisseurs et ceux qui le sont pas. Nous croyons donc que sa réputation ne tardera pas à devenir européenne. Il est destiné à marquer sa place parmi les hommes qui font l'enchantement de leur siècle et dont le nom remue à toutes les époques les âmes enthousiastes et généreuses.

En exprimant ainsi notre admiration sincère et profonde, en rendant cet hommage spontané à un génie si pur et si élevé, nous pensons être l'interprète fidèle de l'opinion la plus éclairée et la plus considérable.

Je terminerai ces extraits par quelques strophes publiées à Bruxelles en 1861 à l'occasion d'un deuxième concert qu'il devait donner :

Dans un nouveau concert tu te feras entendre  
O Jehin-Prume, artiste au talent souverain  
Et ton archet brillant, inspiré noble et tendre,  
Nous tiendra suspendus par un charme divin.

Qui pourrait de sang froid juger ton harmonie  
Empreinte d'un cachet vraiment original ?  
Tu sais plaire à la fois, rare effet du génie,  
Au docte connaisseur, à l'auditeur banal.

Quelle force en ton jeu, quant ta bouillante audace  
Parfois, près de franchir les préceptes suivis  
S'arrête tout-à-coup ! Un frémissement passe  
Dans tous les cœurs émus, enchantés et ravis.

Ton matin fut brillant ! Tout enfant la Russie  
De fleurs et de lauriers à jonché ton chemin  
Et la faveur publique, en dépit de l'envie,  
A la gloire, déjà, te conduit par la main.

De l'avenir pour toi l'aurore est magnifique,  
Jusqu'au sommet de l'art monte d'un pas hardi  
Et que bientôt ton nom, honneur de la Belgique,  
Soit répété partout et partout applaudi.

A la Havane, au Mexique, il a remporté de non moindres succès, et au mois de janvier mil huit cent soixante-cinq, il a reçu des mains de l'Impératrice elle-même la croix de l'Ordre de la Guadeloupe. Le Canada n'a pas non plus cèlé son admiration pour le grand artiste ; mais pour m'en tenir autant que possible à l'inédit, je ne citerai qu'un acrostiche de M. Emm. Blain de St. Aubin, traducteur français de l'Assemblée Législative, que nous avons l'avantage de compter parmi nos collaborateurs.

J  
E  
H  
I  
N  
P  
R  
U  
M  
E  
Je crois au génie. Est-ce un rêve,  
Est-ce une erreur, un préjugé ?  
Hier j'applaudissais sans trêve,  
Ignorant, j'aurai mal jugé !  
Non, non ! car le cœur et l'oreille  
Pour m'émouvoir étaient d'accord,  
Riches tons, vigueur sans pareille  
Mis dans un sublime effort  
Me transportaient, quelle merveille !  
Et combien je voudrais pouvoir l'entendre encor.

Québec, 18 août 1865.

Je n'en finirais pas s'il fallait seulement donner une idée de toutes les choses précieuses que renferme le volume que je feuillète avec un intérêt toujours croissant. Sous mes yeux ravis s'étaient des fleurs cueillies sur la tombe de François Prume de célèbre mémoire, par l'héritier de son nom et de son talent F. Jehin-Prume.

Sur la page voisine se trouve le magnifique ruban de l'Ordre d'Ernestine de Saxe porté par l'illustre auteur de la *mélancolie*.

On se rappelle que nos journaux ont déjà extrait de la Biogra-

phie des musiciens Belges quelques faits de la vie de Jehin Prume, et l'on a sans doute, été frappé comme moi de la précocité de cet artiste qui, à six ans et demi, donnait des concerts, fait du reste attesté par une lyre d'argent offerte à la bonne Vierge Marie de Spa par le père du jeune Jehin et que l'on y voit encore. Ses succès ne se sont jamais démentis et en 1861, le 15 Février, une lettre du ministre de la maison du Roi annonçait à Prume que Sa Majesté le chargeait de lui exprimer ses sincères remerciements pour une œuvre musicale qu'il lui avait dédiée, <sup>1</sup> et de l'informer que, d'après les ordres de Sa Majesté, cette partition avait été déposée dans la bibliothèque du palais.

Un an plus tard, Prume recevait une lettre de l'Intendant de la Liste Civile à Bruxelles, l'informant qu'il avait plu au Roi de lui accorder le titre de violon de sa musique particulière et de reconnaître par cet encouragement la position brillante qu'il s'était faite dans son art.

Déjà en 1856, il avait joué à la Cour de Russie et je trouve dans l'Album un exemplaire du Programme dont je ferai part aux lecteurs :

Programme du spectacle du 29 Décembre 1856 chez Son Altesse Impériale, Madame la Grande Duchesse Catherine de Russie.

#### LA PARTIE DES DAMES.

PROVERBE PAR M. OCTAVE FEUILLET.

M<sup>me</sup> d'Ermel (62 ans).....La P<sup>re</sup> S. Gagarine.  
Le Docteur Jacobus (70 ans).....Le C<sup>te</sup> M. Frédro.  
Victoire, Soubrette.....La C<sup>se</sup> H. Toll.

35 Minutes.

#### PYGMALION.

SCÈNE LYRIQUE PAR J. J. ROUSSEAU.

Pygmalion.....Le P<sup>r</sup> Dolgorouky.  
Galat.....M<sup>me</sup> de Kotchetoff.  
Musique de M. Ch. Lévy.

25 Minutes.

#### UN JEUNE HOMME PRESSÉ.

VAUDEVILLE EN UN ACTE PAR M. E. LABICHE.

Dardard.....Le P<sup>r</sup> N. Dolgorouky.  
Pont-Bichet.....Le P<sup>r</sup> M. Galizine.  
Colardeau.....Le C<sup>te</sup> M. Frédro.

30 Minutes.

Entre la seconde et la troisième pièces, M. Jehin-Prume, violoniste Belge, jouera  
1<sup>o</sup> Méditation de Bach ; 2<sup>o</sup> Mazurka par Wicniawski.

1 Grande fantaisie qu'il a jouée à Montréal à son premier concert.

Toutes les sommités musicales, du reste, s'intéressaient aux succès du jeune artiste. Des lettres de Vieuxtemps, de Meyerbeer, du Directeur du Conservatoire à Varsovie, de Léonard, de Melle Artot, de Sivori et d'autres, font voir qu'il est lié à tous les premiers musiciens du jour. Au risque d'abuser de la permission, je cède au désir de publier la lettre de Léonard. Il parle à son ancien élève d'une façon toute paternelle, lui donne quelques avis, et ne s'oubliant point lui même, exprime le désir bien naturel de faire exécuter sa musique par le jeune artiste.

MON CHER JEHIN,

Bravo—Je vous vois dans des dispositions excellentes et je me fais un plaisir de vous donner des renseignements précieux parce que c'est l'expérience qui me les a appris. Il faudrait partir pour la Hollande vers la fin du mois prochain. Mais avant il faut écrire à M. Tours, directeur de la société *Eruditio musica*, à Rotterdam, à M. Lubeck, directeur du Conservatoire à Labaye (*Société Diligentia*), à M. de Voss, directeur de la société *Felix meritis*, à Amsterdam..... Quant au Danemark et à la Suède, il faut partir pour Copenhague tout au commencement de mars, puis prendre le premier *bateau* qui part pour Stockholm. N'oubliez pas cette recommandation : le 1<sup>er</sup> *bateau*.

Adressez-vous à Copenhague, à M. Davidsen, rédacteur du *Flüve posten* et à Stockholm à M. Dolman, de ma part.

Vous feriez peut-être bien d'écrire à M. Fétis pour jouer au 1<sup>er</sup> concert du Conservatoire, avant d'aller en Hollande. Les journaux de Bruxelles ont là une grande influence. Vous pourriez jouer votre *fantaisie valse* et si vous voulez jouer mon 4<sup>e</sup> concerto prévenez moi d'avance.....

Du courage, mon cher Jehin, et travaillez ferme.

Tout à vous,

H. LÉONARD.

Je termine.

A toutes les qualités qui distinguent l'artiste, à la science et à l'habileté du musicien complet, M. Prume joint un extérieur magnifique, une figure belle et intelligente et des manières distinguées. Aussi modeste que bon sa franchise est toujours corrigée par des paroles obligeantes et n'a jamais rien de blessant. Son bon cœur du reste a eu plus d'une fois l'occasion de se montrer et à chaque page de son album on trouve des lettres de remerciements de sociétés de bienfaisance ou de personnes charitables pour le concours généreux de l'éminent artiste.

Le feuilleton du *Courrier de l'Emblève*, du 25 avril 1862, raconte que vers la fin d'un de ses concerts quelqu'un suggéra à M. Jehin-Prume l'idée de joindre l'utile à l'agréable en faisant une collecte au profit des malheureux ouvriers gantois. Quoique venant un peu tard cette proposition fut accueillie avec bienveillance et les dernières notes du dernier morceau résonnaient encore lorsque l'artiste se prépara à procéder à l'œuvre de bienfaisance.

Je trouve, entr'autres encore, une lettre adressée à Prume et signée par une Dame Polonaise célèbre :

..... Permettez mon cher monsieur que je remette mon invitation pour demain jusqu'au jeudi soir où j'espère vous présenter au Prince C<sup>...</sup>, ainsi qu'à plusieurs autres personnes. Je serai heureuse de vous voir et de vous remercier en personne de votre bienveillance pour notre concert en faveur des malheureux Polonais.

Et s'il m'était permis d'ajouter quelques lignes à toutes les hautes appréciations qui précèdent, je dirais que M. Jehin-Prume fascine son auditoire avant même d'avoir joué et que ses premières notes vous jettent dans un ravissement difficile à décrire. Il est un peu comme ces prédicateurs qui convertissent avant d'avoir prêché, tant leur extérieur même est éloquent. Mais il faut surtout l'entendre jouer en petit comité, comme j'en ai eu plusieurs fois l'avantage pour apprécier son beau talent à sa juste valeur. Il exécute la musique classique de Bach, Beethoven, Mendelson, les concertos de Vieuxtemps etc., avec une verve, un entrain, un sentiment, une vigueur, un style, qui font que les difficultés disparaissent sous sa main savante, pour ne laisser apercevoir que l'effet, pour faire jouir sans mélange comme sans effort, de toutes les beautés de ces splendides compositions. Lorsque le travail est apparent, la moitié du plaisir est enlevé. On tremble pour l'exécutant et chaque passage difficile nous fait présager un échec. Rien de tel dans le jeu de M. Prume et pour m'exprimer comme un journaliste de son pays, son archet envoie les chanteurs à l'école.

D. H. SENÉCAL.

---

# LE CŒUR ET L'ESPRIT.

## NOUVELLE.

---

### I

#### L'HEURE FATAL.

Le héros de cette simple histoire, comme diraient les romanciers, venait d'atteindre cet âge bizarre où l'on n'a plus d'illusions et point encore de rhumatismes, qui s'appelle 35 ans. Il n'était ni jeune, ni vieux, et il lui semblait également impossible de rajeunir ou de vieillir. Quelques cheveux manquaient sans doute à l'appel, lorsque, le matin, il promenait sur son chef un peigne rigide comme un sergent instructeur ; mais il se sentait le cœur encore assez frais. La nature lui avait donné un excellent caractère et d'heureuses dispositions, et la vie l'avait fait indifférent à tout, sans le rendre insensible. Il tenait de son père la figure de son grand-père, conservée dans un cadre de famille sur une toile horriblement badigeonnée, qui servait sans cesse de point de comparaison entre lui et son vénérable aïeul. Les vieux amis de la famille ne manquaient jamais de lui dire, en lui montrant cette tête surannée, gâtée par l'art, se dégageant avec peine d'un faux col monumental

et surmontant un gilet de nankin orné d'une chaîne de montre ou de forçat, mais où brillait, en dépit de la couleur et du gâchis du peintre, un certain rayon d'esprit et d'intelligence ; les vieux amis de la famille, dis-je, ne manquaient jamais de lui dire : " Tiens, c'est vous dans vingt ans. Préparez-vous à porter ce physique-là, ce front également ennemi de la chevelure et de la perruque, et gardant la place libre à des cheveux qui ne reviendront plus."

Paul Urbain avait eu, dans sa vie, un an d'ambition et quelques amourettes, qui lui avaient presque toutes laissé au cœur des traces qui revivaient de temps à autre, en se confondant dans un souvenir ému et vague.

Vers l'âge de vingt ans, il s'était cru du talent et il avait essayé d'écrire un livre ; mais comme il n'avait lu jusqu'alors que des auteurs à peu près faux et qu'il ne travaillait guère, il n'était parvenu à produire que des choses médiocres qui l'avaient dégoûté tout le premier. Voyant son impuissance de ce côté, il avait écrit des articles de journaux, dont plusieurs avaient été remarqués, et songé à une candidature politique qui n'avait point été accueillie. Ne se sentant point le talent qu'il aurait désiré avoir de suite et sans effort, il s'était fait avocat et n'avait point tardé à obtenir, dans une profession moins exigeante que la littérature, une position lucrative. Mais son esprit étant au dessus des causes qu'il plaidait, son métier l'enrichissait sans satisfaire entièrement son intelligence et sans occuper tout son temps.

Plusieurs des femmes qu'il avait aimées n'étaient point fort jolies ou excessivement spirituelles : il ne faisait point difficulté d'en convenir avec cette impartialité qu'on a facilement pour les idoles déchuës. Il les avait aimées surtout avant de les connaître, dans le court intervalle où il n'avait fait que les entrevoir, et après avoir cessé de les voir. L'amour qui avait laissé le plus de traces dans son cœur était celui qui avait duré, en réalité, le moins longtemps. La femme qu'il avait aimée le plus était celle qui l'avait le plus aimé, non par un sentiment égoïste qui l'aurait rendu sensible seulement au sentiment qu'on lui portait, mais parce qu'à peu près dépourvu de passion lui-même, il était curieux et ému du spectacle de la passion chez les autres.

Le jour anniversaire de sa naissance, Paul s'était levé deux heures plus tard que d'habitude, afin de retarder le plus longtemps possible l'importunité de ce fatal souvenir. En déjeûnant seul, il se mit à faire de profondes réflexions sur lui-même. Il envia successivement tous ceux qu'il connaissait : le talent de celui-ci, la position de celui-là, le caractère d'un troisième ; et, comme son

tailleur lui avait envoyé, la veille, une redingote qui le gênait sous les bras, il envia jusqu'au costume d'un de ses voisins qui passait en ce moment-là sous ses fenêtres. Après avoir défié les autres et s'être démoli jusqu'à la dernière brique, il se demanda si, depuis 35 ans qu'il circulait à pied et en voiture, à pied surtout, dans ce monde, il n'avait pas joué un métier de dupe ; s'il n'avait point eu tort d'être plus exigeant envers lui-même que les autres n'étaient disposés à l'être ; s'il n'avait point eu tort de se refuser les qualités et les mérites que l'opinion de ses amis lui accordait, parce qu'ils n'atteignaient pas le degré qu'il ambitionnait. Passant de lui-même au monde, il se demanda s'il n'avait point eu tort de rejeter tout ce qui ne remplissait pas son attente, de désespérer de ce qui ne comblait pas de suite ses espérances, et d'exiger des autres ce qu'il exigeait de lui-même.

— Si je n'avais pas voulu, se dit-il, faire de suite une œuvre, sinon supérieure, du moins réunissant quelques qualités originales ; si j'avais consenti à m'astreindre à la loi vulgaire du travail qui assure une conquête comme prix de chaque effort, et qui, d'effort en effort, de conquête en conquête, conduit l'esprit au but qu'il ambitionne, peut-être serais-je, à l'heure qu'il est, un écrivain estimable, même à mes propres yeux. Pour avoir craint de me démontrer à moi-même que je valais moins que je ne le pensais, je suis resté bien au-dessous de ce que j'aurais pu être. Dans un autre ordre de sentiments, si je n'avais point exigé des jeunes filles que j'ai cru aimer des qualités d'esprit qui ne pouvaient s'être développées en elles, si je ne m'étais attendu à ces heureuses rencontres d'idées et de sentiments trop rares dans la vie réelle pour qu'on puisse y compter, peut-être mon cœur aurait-il trouvé dans un de ces cœurs féminins qu'il a entrevus en curieux, visités en sceptique et quittés en désabusé, de quoi le séduire et le fixer.

— Me voici arrivé à l'âge de 35 ans, continuait Paul, ayant dépassé depuis quelque temps les belles années qui se suffisent à elles-mêmes, où l'imagination tient lieu de tout, sans avoir rien préparé pour le reste de la vie. Mon esprit erre sans direction et sans but, mon cœur est vide, mon imagination est refroidie ; je n'ai fait jusqu'ici que chercher l'expérience, et naturellement j'ai trouvé le désabusement. Ma jeunesse est finie, bien finie ; je ne puis plus compter sur les songes de ce soir pour effacer la trace des sérieuses pensées de ce matin. Il est temps pour moi de songer à recueillir les sentiments divers, les idées éparses qui ont traversé mon âme, si je ne veux pas en laisser perdre tout-à-fait le souvenir. Il y a une telle variété de situations d'âme dans la vie, que si on n'en mar-

que avec soin les nuances délicates au moment où elles se dessinent, le vague les envahit bientôt. Bref, il me faudrait un double but à ma vie désormais, une œuvre qui occupât mon intelligence, un bonheur calme et doux qui remplit mon cœur.

## II

## LA TANTE D'UN VIEUX GARÇON.

Paul en était là de ses réflexions quand on frappa à sa porte ; il alla ouvrir avec ce mélange de mécontentement et de vague espoir que l'on éprouve lorsque quelqu'un vient vous tirer de pensées tristes mais bien senties. A peine avait-il ouvert, qu'une grosse dame, portant, malgré la protestation des années visible à toute heure sur sa figure, un de ces coquets chapeaux de fantaisie qui, posés sur une tête mûre, font ressortir les rides qu'ils ont mission d'embellir, et semblent un toit neuf sur une vieilleasure, se précipita à son cou. Il eut à peine le temps de reculer d'un pas et, saisissant une des mains qu'on lui tendait, de faire dévier la respectable personne de la voie directe et de la déposer sur un fauteuil. Après quoi il la baisa respectueusement au front, pendant qu'elle lui disait :

—Mon cher neveu, j'ai voulu être la première à te souhaiter ta fête. Je me suis dit tout à l'heure, en prenant mon café, qui, soit dit en passant, était glacé comme les mains de la petite X :—C'est aujourd'hui que cet excellent Paul entre dans ses 25 ans.....

—Pardon, ma bonne tante, 35 ans ! Voilà aujourd'hui neuf ans que je vous répète que je n'ai plus 25 ans.

—Que veux-tu ? Cela me rajeunit. Je n'aurais pas d'objection à t'accorder les 35 ans auxquels tu as droit, si cela ne me faisait souvenir que j'en ai 60. C'est en voyant vieillir les autres qu'on s'aperçoit que l'on vieillit soi-même. Les années que tu gagnes, je les perds ; il n'est pas étonnant que mes comptes soient moins bien tenus que les tiens. Mais il ne s'agit pas de cela : je voulais te dire, après t'avoir embrassé..... mais t'ai-je embrassé ?

—Non, ma tante.

Et il tendit, cette fois, son front avec cette empressement reconnaissant qu'un galant homme doit témoigner pour les tendres

offrandes des dames, lors même que ces offrandes ont perdu de leur prix.

—Je voulais t'annoncer, mon cher Paul, que je donne une soirée aujourd'hui pour ta fête. En même temps, je suis bien aise de fêter la petite Ernestine Audebrand, qui m'est arrivée hier de Montréal, en réponse à une invitation qui date de son entrée au couvent. Tu comprends, la soirée sera pour toi en réalité, mais la fillette croira que c'est pour elle et l'écrira à ses parents, que cela flattera.

—Ma bonne tante, je partagerai volontiers avec qui vous voudrez les honneurs que vous voulez me décerner, et si vous aviez besoin de ma part dans la soirée pour un autre...

—Non, mais je t'avouerai que je ne serais pas fâché si tu laissais entendre à ce grédin de Durand, qui prend pour prétexte que je ne reçois pas pour garder son salon fermé à la clef toute l'année, que la soirée est pour son fils qui sort du collège.

—Est-ce tout ?

—Non, j'ai encore des petits services à te demander ; tu vas m'écrire quarante invitations, tu mettras que c'est tout-à-fait sans cérémonie, puis, tu les enverras porter...

—Mais, c'est que, ma tante, il faut que je sois en cour à dix heures et demie, et je n'ai pas le temps de m'occuper de tout cela.

—Tu les feras écrire par tes clercs, et toi, pendant ce temps-là, tu m'écriras le petit article que tu m'as promis sur notre bazar. Soigne-le, sois éloquent ; nous avons quarante orphelins à habiller et dix-huit veuves à remarier. Prends tes peines, tu sais, mets-y tout ton talent, fais honneur à ta tante. Tu sais que je t'ai inscrit pour dix billets sur mon fauteuil : les billets ne sont que d'une piastre ; c'est moi qui l'ai brodé, je désire qu'il monte bien plus haut que celui de Madame V., qui est d'ailleurs bien plus laid. Je t'enverrai une liste pour que tu en fasses prendre à tes amis ; c'est une affaire de charité et de famille, montre-toi. Les pauvres te béniront et ta tante songera à toi dans son testament. A ce soir, mon cher neveu, à ce soir.

—Pardon, ma tante, vous m'avez jusqu'ici beaucoup parlé de vos affaires, qui m'intéressent au-delà de ce que je puis vous dire. Comme c'est aujourd'hui ma fête, permettez-moi, maintenant, de vous parler des miennes. Voici mon cas. Je suis arrivé, comme vous le savez, à un âge où il n'est plus possible de vieillir sans regarder devant soi. Il faut que je prenne un parti définitif, il faut que je me marie, ou bien que je m'agrège pour toujours au bataillon d'élite de ceux qui, préférant la liberté au bonheur, les ennuis de

l'indépendance au fardeau du ménage, la certitude de se sentir déclassés dans la vie de 50 ans à 70, au risque d'avoir des rejetons qui lui infligent le sort de Vidacq et les traînent par les cheveux plus loin qu'ils ne voudraient aller, passent dans le monde comme de simples spectateurs, souriant de tout, dupes de rien, ayant les meilleures places retenues au spectacle de toutes les comédies, sans jamais paraître eux-mêmes sur la scène pour y recueillir les applaudissements ou les quolibets du bon public. Quel parti dois-je prendre, ma tante ? Dois-je renoncer à la fantaisie et embrasser la réalité, me marier, enfin ? Je me hâte d'ajouter, ma bonne tante, pour vous intéresser à mon histoire, que c'est un peu sur vous que je compte pour me trouver une femme.

— Mon cher neveu, il n'y a qu'une façon de trancher tes doutes : te marier sur le champ. Tu n'as pas un moment à perdre ; tu as échappé au péril de te marier trop tôt, évite à tout prix celui de te marier trop tard. Confie-moi ta cause et je la gagnerai ; un vieux garçon qui veut se marier a encore plus besoin de secours qu'un jeune amoureux. Il est entouré d'embûches, traqué par les jeunes filles intéressées, poursuivi par les veuves dans le besoin. Le jeune amoureux ne court que le risque d'être entraîné à commettre la folie d'enlever une pensionnaire exaltée, tandis que le vieux garçon court le risque d'être enlevé !

Crois-moi, j'ai une certaine expérience dans ces sortes d'affaires ; j'ajoute que je n'y ai point la main malheureuse. Les mariages que j'ai faits figurent parmi les assises les plus solides de la société canadienne. Or, mon expérience m'a enseigné deux choses : c'est que, d'un côté, on ne saurait trop retarder le mariage, lorsque l'amoureux est jeune, aveuglé par une première passion, impatient de s'ôter la liberté ; il n'y a aucun danger qu'il s'échappe, mais il y a danger qu'il fasse une sottise ; c'est que, de l'autre, on ne saurait trop presser le mariage de ceux qui, comme toi, ont résisté jusqu'au dernier moment à la loi générale. Lorsqu'on vous croit bien tenir et solidement épris, la crainte d'un joug longtemps redouté ou le souvenir d'un penchant presque effacé peut vous faire retomber dans l'indécision, puis vous plonger dans l'impénitence finale. Il faut donc, si tu veux sérieusement te marier, que je te trouve de suite une femme, que tu l'aimes promptement, qu'elle s'éprenne de toi dans un éclair et que tu la conduises à l'hyménée par le train *express*. Ce soir, à la maison, entre 8 heures et 9, je te présenterai ta femme future ; à 10 heures, tu seras amoureux d'elle et elle sera éprise de toi ; tu lui feras la cour jusqu'à minuit, et demain matin, je viendrai m'entendre avec toi sur le jour du mariage. A ce soir.

## III

## L'ÉNIGME.

Persuadé qu'en suivant ses propres impulsions, ou plutôt en s'abandonnant au cours nonchalant de son caractère, il avait fait jusque là fausse route, Paul résolut de s'entourer, dans l'accomplissement des résolutions qu'il avait prises, des lumières de l'expérience des autres, oubliant que l'expérience n'éclaire que ceux qui s'y brûlent. Avant de se rendre au rendez-vous que madame Durand lui avait assigné pour le soir, il voulait se mettre parfaitement au fait du *pour* ou du *contre* de la question suprême qu'il allait toucher. Il résolut d'instituer une sorte d'enquête où il entendrait tour à tour les partisans et les adversaires du mariage, les gens mariés et les vieux garçons. Il arrêta son choix sur quelques-uns de ses amis jouissant dans le monde de positions différentes, et, dominé par l'idée fixe qui l'obsédait depuis le matin, il se mit en route sur le champ pour aller les interroger sur l'énigme que lui posaient ses trente-cinq ans.

Paul alla d'abord frapper à la porte d'un jeune notaire de ses amis qui avait épousé, à 20 ans, une jeune personne fort agréable, et qui se trouvait, à 26 ans, à la tête de six enfants, trésor de famille provenant d'une rente annuelle d'un enfant soigneusement capitalisée.

Ce fut son ami qui vint lui ouvrir, en s'excusant de l'avoir fait attendre :

— Tu vois en ma personne, mon cher Paul, un mari aux abois, un père de famille réduit aux dernières extrémités ; je suis obligé de t'avouer qu'il m'est impossible de te recevoir en ce moment. Nous sommes sans l'ombre d'une domestique, et je suis promu par la nécessité au double grade de femme de chambre et de bonne d'enfants. Notre cuisinière est tombée malade hier et est partie pour l'hôpital ; la femme de chambre nous a quittés immédiatement après, sous prétexte que nous avons trop besoin d'elle. De tous mes enfants, il n'y en a qu'un qui soit bien portant, et il profite de sa santé pour mordre ses frères, mettre des épingles dans les lits, arrêter les pendules et chanter, avec toutes les notes fausses qu'il a recueillies dans le répertoire musical de sa nourrice, les romances de son âge, augmentées de nos airs nationaux. Charlotte vient de rou-

ler en bas de l'escalier ; Isidore a la coqueluche ; Pierre le croupe ; Elizabeth fait ses dents ; Virginie se plaint d'un mal d'aventure. Bref, au moment où tu as sonné, j'en avais deux entre les jambes, deux sur les genoux, le cinquième se roulait sur mon dos, et puis les cris de celui qui a trop de santé me pénétraient dans les oreilles. Pendant ce temps-là, ma femme fait la cuisine. Maintenant, si le spectacle te sourit, entre, entre.

— C'est inutile, mon bon, je ne voulais que te dire un mot en passant. D'ailleurs, je suis suffisamment renseigné sur ce que je voulais savoir.

En quittant ce père de famille aux abois, Paul s'achemina tout pensif vers la demeure du second ami dont il voulait prendre conseil, lorsqu'il fut rejoint par un de ces braves gens qui ne peuvent jamais marcher seuls et qui ne sont un peu satisfaits que lorsqu'ils ont mis la main sur un compagnon de route. Non content de celui-là, cependant, ils arrêtent leurs connaissances au passage pour leur demander d'aller les voir, et crient aux gens de l'autre côté de la rue :—“ Ça va bien ? Quelles nouvelles ? ”

Ce promeneur ennemi de la solitude était un garçon riche et sentimental, affligé à la fois d'une taille démesurée et d'un cœur incompris. Il était aussi embarrassé de son cœur que de sa taille. Les mères de famille le recommandaient à leurs filles, qui, elles, le passaient à leurs amies. Il circulait ainsi dans la société à titre d'exemplaire unique d'un ouvrage irréprochable au moral, dont personne ne voulait pour soi-même, mais que tout le monde souhaitait aux autres. Et cependant il n'avait qu'un défaut, celui de ressembler à un peuplier auquel il ne serait resté que deux longues branches ; ses bras, constamment poussés comme par un vent impétueux, frappant les pans de son habit, les envoyaient voler à droite et à gauche. Dans le monde, il suffit d'une qualité habilement exploitée pour réussir. Pour tuer un homme de mérite, il suffit aussi d'un ridicule aggravé par quelques circonstances défavorables, quelques maladresses de début.

— Savez-vous à quoi je songeais, en vous rejoignant, dit-il à Paul ? Je songeais qu'il serait temps pour nous de nous marier. J'ai fini de grandir, j'espère, et vous de prendre du ventre : qu'attendons-nous ? Quant à moi, ce qui m'a arrêté jusqu'ici, c'est la crainte de manquer la femme qui m'est destinée ; car je crois à la destinée. J'ai peur de me marier trop tôt, voilà pourquoi je me marierai trop tard. Dès que je vois une jeune fille un peu jolie pour la première fois, je cours lui offrir mon cœur ; mais en route je ralentis ma course, en songeant que ce n'est peut-être pas elle qui m'est

destinée. Cette réflexion saisissante me frappe : si j'allais, en me pressant, faire un mariage de convenance, lorsque je pourrais, en attendant un peu, faire un mariage d'amour. Il s'ensuit que je m'y prends mal et que je manque chaque fois mon affaire. Parfois aussi, il me vient un doute cruel, un remords cuisant : Peut-être, me dis-je, que j'ai rencontré la femme qui m'était destinée sans la reconnaître ; que, distrait par la chimère que je vois toujours flotter devant moi, je lui ai fait la cour sans deviner qu'elle brûlait pour moi d'une flamme suprême, et qu'à l'heure qu'il est, malheureuse par ma faute, elle maudit en secret, sous le joug d'une union mal assortie, un homme qui l'a méconnue. Mais aussi, comment reconnaître sa femme parmi tant de jeunes filles ? Qui peut nous donner son signalement exact ?

—Il n'y a qu'une chose, cher monsieur : consulter ceux qui ont fait mieux ou plus mal que vous et leur demander comment ils ont fait pour reconnaître ou méconnaître la femme que le ciel leur destinait. C'est précisément ce que je fais en ce moment.

—Et moi, c'est ce que je fais tous les jours ; mais je n'en suis pas plus avancé pour cela. Les gens qui se sont mariés tard regrettent de ne s'être pas mariés plus tôt ; les gens qui se sont mariés trop tôt regrettent de ne s'être pas mariés trop tard ; ceux qui ne se sont pas mariés du tout rient tout haut des gens mariés et les envient tout bas ! Mais je vous demande pardon de vous quitter si vite ; j'aperçois de l'autre côté une fillette charmante dont j'ai fait la connaissance hier. Qui sait ? c'est peut-être ma femme !

Le second oracle que Paul voulait consulter était un de ces Don Juan de salons qui, à 36 ans, mettent encore leur gloire à tourner la tête aux petites filles qui sortent du couvent et dont toute l'ambition consiste à porter à leur petit doigt une bague qu'une fillette s'est laissée prendre. C'était, d'ailleurs, un garçon d'esprit qui valait mieux que les petits succès qu'il remportait.

Lorsque Paul entra dans sa chambre, il était en train de se raser.

—Mon bon, dit-il à Paul, je vous reçois dans le simple costume d'un homme qu'une lettre de son chef de bureau vient d'arracher au sommeil. J'ai passé la soirée chez M<sup>me</sup> S\*\*\*, une charmante soirée donnée pour la rentrée des classes des couvents. Il n'y avait que des fillettes de 15 à 18 ans. Comme cette soirée était évidemment donnée pour préparer à ces demoiselles des souvenirs mondains et des distractions défendues durant leurs études, j'ai cru entrer dans la pensée de M<sup>me</sup> S\*\*\* en faisant à toutes une cour effrénée ; j'en ai rapporté toute une collection d'objets rares : l'une m'a donné son portrait, l'autre son mouchoir, une troisième un petit calendrier

écrit à la main où les jours de congé sont marqués en rouge, plus trois gants de la main gauche. J'attends une douzaine d'albums qu'il me faudra renvoyer demain matin avant la rentrée des classes. Tu serais bien aimable de venir ce soir m'aider à copier des vers de Lamartine et de Turquety dans ces albums. Tiens, si tu veux avoir un échantillon du style du beau sexe de l'avenir, tu n'as qu'à regarder sur ma table, tu y trouveras un discours de fin d'année qu'une de ces demoiselles m'a donné avec les compliments de l'auteur.

— Je suis fâché d'interrompre le récit de tes exploits, mais je viens te parler de choses sérieuses. Permetts-moi d'aller droit au but. Es-tu content de la vie que tu mènes? Les faciles conquêtes que tu fais suffisent-elles à remplir le vide de ton cœur déjà mûr, les quadrilles à occuper tes soirées? Bref, as-tu intention de rester garçon, et me conseilles-tu de me marier?

— Avant de répondre à tes questions, je t'avouerai que j'admire peu les gens de notre âge qui, un beau matin, découvrant un poil blanc dans leur barbe et se rappelant qu'ils ont été surpris par un baillement malséant en causant avec une jolie femme, prennent soudainement la résolution de se marier, faute de savoir que faire dans la vie. Le mariage ne se commande pas plus que l'amour. On ne se marie pas pour aimer : on se marie parce qu'on aime. Il ne faut pas compter sur l'habitude; l'habitude assoupit la répugnance, mais n'évoque pas l'amour. Marie-toi si tu es amoureux, ne te marie pas si tu ne l'es pas. Quant à moi, il y a longtemps que je serais marié, si je pouvais rester amoureux assez longtemps pour accomplir cet acte de sagesse. Mais je manque de confiance en mon cœur et je ne veux pas lui imposer une telle épreuve de peur qu'il m'échappe au dernier moment.

Après cette visite, Paul, un peu découragé de ne point trouver le guide qu'il cherchait, résolut de s'en remettre à la soirée de sa tante pour trancher son indécision. En rentrant à son bureau, Paul trouva un client qui l'attendait dans son cabinet particulier.

— Monsieur Urbain, lui dit l'inconnu, qui avait l'air affligé, je viens vous consulter pour une affaire déplorable. Je voudrais obtenir des tribunaux une séparation de corps et de biens d'avec ma femme.....

HECTOR FABRE.

(A continuer.)

# BIBLIOGRAPHIE.

---

Manuel de Piété pour les Vacances, 1 vol. in-18. 262 pp. E. Senécal, imp.-édit.

Il faut, disait le grand St. Augustin, que nos plaisirs contribuent aussi au bon ordre de l'âme : *Delectatio ordinet mentem*. C'est la belle pensée que M. le comte de Falloux traduisait récemment de cette manière heureuse : Il ne faut pas que le désordre de deux mois de vacances contredise et compromette l'ordre de six mois d'études ; il ne faut pas briser l'alliance étroite des grands travaux et des nobles plaisirs. C'est le résultat qu'a sans doute voulu obtenir, par les moyens qu'offre une religion éclairée, le pieux auteur du *Manuel de Piété pour les Vacances*. Ce petit livre, rempli de piété, de bons sentiments, de douces instructions, d'édifiantes histoires, de sages avis et de paternels conseils, est dû à un prêtre, qui veut rester inconnu dans son humilité et qui en a recueilli la matière dans les meilleurs ouvrages français, après l'avoir disposé avec goût dans un ordre nouveau.

Comme le titre l'indique, il s'adresse aux jeunes gens en vacances et veut les prémunir contre les dangers d'une époque souvent fatale pour l'innocence du jeune écolier doué d'un cœur ardent et d'une chaude imagination.

La première partie comprend ce qu'il faut faire pour bien passer les vacances, et la seconde indique les moyens à prendre pour bien passer les vacances. Quoique je ne voie pas bien clairement, la différence essentielle entre ces deux divisions, j'admets volontiers que toutes deux peuvent être précieuses à l'écolier jeté soudainement et temporairement dans le tourbillon du monde. La troisième partie contient des prières diverses. Comme on le voit, le tout forme un joli livre de piété qui ne saurait manquer d'être précieux et utile, comme le disait Mgr. des Trois-Rivières dans son approbation.

Je ne puis finir cette notice sans attirer l'attention de l'auteur sur une omission qui s'est glissée dans son livre, en publiant les commandements de l'Eglise : le septième ne s'y trouve pas. Cet oubli, qui ne manquera pas d'être corrigé dans une seconde édition, est, je le sais, tout-à-fait d'inadvertance et tout-à-fait inoffensif. Aussi je ne l'aurais certainement pas indiqué, si je ne l'avais vu, auparavant, dans un autre livre de piété dont la *Revue* a précédemment rendu compte <sup>1</sup>. A ce motif, j'ajouterai que le prompt écoulement de ces deux ouvrages me fait espérer d'en voir bientôt une seconde édition qui satisfera complètement la piété et la susceptibilité religieuse du public, toujours bien disposé à l'égard des œuvres canadiennes, pourvu qu'elles respectent les règles du goût et les applications des principes.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

1 *Nouveau Mois de Marie*, etc., Avril 1865.

## LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS.

---

Les Chambres canadiennes ont été prorogées le 18 du courant, après avoir été quarante-deux jours en session, avoir passé cent dix-neuf *bills* et fourni leur contingent habituel d'escarmouches entre le ministère et l'opposition. Cette activité presque fébrile de nos législateurs a remplacé les grands discours et les évènements importants de la dernière session ; de sorte qu'il n'y a rien de changé dans la physionomie politique du pays, si ce n'est quelques lois de plus ajoutées à la masse de nos statuts.

Le projet de confédération a peu fait de progrès dans les colonies du Golfe, au dire des uns : suivant les autres, au contraire, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ne soupireraient plus qu'après une chose, n'auraient plus qu'un seul désir, celui d'effacer le tort de leur conduite passée et de se jeter corps et biens dans la confédération, comme au sein d'un océan de paix et de richesses. Le fait est que les idées fédérales y prennent pied de plus en plus, propagées et appuyées qu'elles sont par l'Angleterre et par des craintes habilement semées d'une annexion avec les États-Unis. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que le ton de dépit des adversaires du projet qui composent aujourd'hui le ministère du Nouveau-Brunswick ; voici la dernière partie de la dépêche qu'ils transmirent le 12 juillet, en réponse au Ministre anglais des colonies, qui leur apprenait le résultat de la mission des délégués canadiens près le gouvernement de Sa Majesté :

“ M. Cardwell (secrétaire colonial) a parfaitement raison lorsqu'il suppose que les vues et les désirs de la Grande-Bretagne ont droit à beaucoup de poids ; et ils seront toujours reçus avec une respectueuse attention dans cette province ; mais ce Comité tient pour certain que s'il y a une question à l'égard des colonies qui soit plus clairement et plus distinctement comprise par le gouvernement de Sa Majesté et le peuple anglais ; que s'il existe un désir

ardent de leur part (ce à quoi il ne peut y avoir ni hésitation ni doute), c'est que le peuple de cette province et des autres qui, grâce à la sage libéralité de l'Angleterre, jouissent des institutions parlementaires et de la liberté de se gouverner par leurs propres lois, agissent à l'égard de leurs propres affaires de la manière qui leur paraît la plus compatible avec leur devoir envers leur souveraine et la plus avantageuse à leurs intérêts.

“Conférer à cette province le droit d'un gouvernement libre serait une moquerie, si, parce qu'il prétend que l'on doit s'en rapporter à lui comme protecteur, le désir du gouvernement de la mère-patrie devait, dans toutes les occasions, être suivi lorsqu'il est exprimé, quelle que soit l'opinion de ceux auxquels le souverain et la législature de la Grande-Bretagne ont si solennellement accordé le pouvoir de juger de leurs intérêts, et qui, étant sur les lieux et familiarisés avec leurs besoins, doivent se considérer comme capables de surveiller leurs propres intérêts. Lorsque le gouvernement de Sa Majesté exprimera un désir, il sera reçu avec cette déférence qui appartient aux conseils qui viennent d'une source si élevée, et sera considéré avec le désir de rencontrer les vues des aviseurs de Sa Majesté; mais si, malheureusement, de telles vues ne coïncidaient pas avec les idées de ceux sur qui seuls tombent la responsabilité d'action dans la province, le comité croit certain que le gouvernement de Sa Majesté attendra et désirera que le gouvernement de cette province agisse d'après ses propres convictions de droit et conformément aux sentiments du peuple qu'il représente.”

Le rappel des lieutenants-gouverneurs des colonies du Golfe; la réception plus que froide faite en Angleterre aux délégués anti-fédéraux du Nouveau-Brunswick, ainsi que l'atteste une dépêche de Sir Edward Cardwell en date du 28 juillet; l'invitation faite à l'homme le plus éminent peut-être de l'Amérique Britannique du Nord, M. Howe, de se rendre à Londres; l'opposition de moins en moins décidée de plusieurs journaux influents de la Nouvelle-Écosse et des autres provinces: tout indique que le projet d'union fédérale s'achemine lentement mais sûrement vers un succès définitif.

Le plan canadien pourra nous arriver quelque peu écorné de toutes les luttes et de tous les chocs qu'il aura soufferts dans son tour du Golfe: mais qui est-ce qui s'en plaindra? Ce ne sera certes pas nous.

Bon en lui-même et comme mesure d'une grande politique, le projet de confédération des colonies anglaises de l'Amérique du Nord adopté par le Parlement du Canada, n'a pas assez tenu compte des besoins et des intérêts qu'il s'agissait de rallier sans les confondre, de grouper sans les heurter, d'organiser sans leur enlever leur expansion et leur initiative propres. Cette constitution sent l'union législative et l'expédient en maint endroit: c'est pourquoi elle est plus défectueuse qu'il ne lui est permis de l'être, et voilà pourquoi aussi nous espérons qu'elle subira des modifications profondes avant de recevoir une sanction définitive et fatale.

Cependant, quelque décision que prennent les colonies du Golfe, le Canada n'en continuera pas moins d'accomplir les révolutions

ou plutôt les évolutions constitutionnelles auxquelles la présente coalition l'a voué ; et on peut s'attendre à voir une nouvelle organisation politique inaugurer la première session du Parlement à Ottawa, le printemps prochain. C'est, du moins, ce qu'a déclaré l'honorable Président du Conseil des Ministres, M. G. Brown, en réponse à une interpellation faite à l'administration. C'est à cette époque que se trouve également ajournée la question du Nord-Ouest, qui a failli, disait-on, il y a deux semaines, mettre sérieusement en danger l'entente mutuelle entre les divers membres de la présente coalition ministérielle.

“ Que signifie cette acquisition de nouveaux territoires, lorsque notre population est à peine le sixième de ce qu'elle devrait être, et que, de tous côtés, la forêt appelle ses bras et ses capitaux ? “ Nous n'accordons à la colonisation de notre propre territoire que des secours insignifiants : qu'avons-nous besoin de payer plusieurs millions un territoire qui ne peut être pour nous qu'une source de ruine et d'embarras ? ” Voilà ce qu'auront dit ou auront dû dire quelques-uns des ministres du Bas-Canada, non pas sans quelque semblant de raison. Et nous ajouterons : “ Une fois le Nord-Ouest et la Baie d'Hudson devenus votre propriété, qu'en ferez-vous ? Ne ressemblerez-vous pas à ce brave ouvrier qui, un jour, tira un billet de loterie qui le rendait propriétaire d'un superbe éléphant ? Que ferez-vous de votre éléphant ? ”

Notez bien que nous ne discutons pas ici la question de savoir si une colonie peut acquérir de nouveaux territoires, tout comme une puissance indépendante, avec les mêmes droits et les mêmes avantages que celle-ci : nous passons sur ce point important pour exprimer notre première impression ou la première idée que fait naître la question principale. On conçoit l'hésitation du ministère à aborder la solution d'une pareille mesure, et la juste appréhension que lui inspirent les tempêtes qu'il lui faudra affronter pour la faire triompher.

Les ministères forts ressemblent passablement aux ministères faibles, en ce que le déplacement de leur majorité est toujours fatal ; et nous ne comprenons pas pourquoi l'administration actuelle ne voudrait pas tenir compte, ici surtout, de l'opinion de ses amis.

Car, enfin, les chefs d'un parti ne le sont qu'en autant qu'ils se constituent l'expression vivante et constante des besoins, des tendances et des principes de leur parti : du moment qu'ils se soustraient à ce rôle, du moment qu'ils substituent leur propre opinion et leur propres visées à celles de leur parti, du moment qu'ils absorbent toutes les individualités qui les environnent dans la leur, sans pour cela s'élever ni s'ennoblir davantage, de quel droit viendraient-ils se plaindre d'un abandon subit ?

D'ailleurs, cet abandon, qui en serait le premier coupable ? Inauguré dans le domaine des idées par les chefs, cet abandon ne ferait que s'affermir naturellement et logiquement dans les faits par la sécession des partisans. Il n'y a là rien que de très-facile à prévoir et à comprendre : ce sont les notions élémentaires de la formation des partis.

Un autre devoir des chefs de parti consiste à s'entourer de tous

les hommes qui peuvent leur rendre moins lourde la tâche ardue qui leur a été confiée. En accordant une légitime satisfaction aux aspirations des hommes distingués qui tiennent en second la tête du même parti, ils préparent à celui-ci une existence glorieuse, et assurent à la patrie une ère de justice et d'ordre, d'autant plus assurée qu'elle ne repose ni sur la tête fragile d'un homme, ni sur une politique d'expédients, mais sur les principes d'un gouvernement vraiment conservateur. Les grandes époques sont l'œuvre de gouvernements ainsi formés ; au contraire, les temps de transition, les administrations bâtardees, les règnes des médiocrités et les châtimens nationaux sont amenés par les hommes qui, afin de mieux dessiner leur taille, ne laissent autour d'eux personne debout.

Voici en quels termes énergiques le *Canadien*, de Québec, faisait, il y a quelques jours, l'application de ces vérités à ce qu'il voyait se passer sous ses yeux :

“ Les hommes désintéressés jusqu'à un certain point dans les luttes actuelles, c'est-à-dire qui mettent l'avenir au-dessus d'un portefeuille à conquérir ou à garder, se demandent avec effroi quand on s'arrêtera sur cette pente fatale.

“ Une réaction est nécessaire, urgente, en faveur des capacités reconnues, des positions acquises contre les incapacités notoires, les escamoteurs de popularité. Le peuple a tout à perdre à l'ostracisme de plus en plus marqué des gens en état d'administrer la chose publique et au succès croissant des petites ambitions. Sans doute, bien des incapacités sont innocentes en elle-mêmes, mais elles ont le tort de prendre la place destinée aux vrais mérites. Le pays est le premier intéressé à se faire représenter par les hommes les plus habiles qu'il puisse trouver et par des hommes qui se respectent et sachent faire respecter la dignité dont les investit la confiance populaire. On juge un pays par ses représentants. Et si, en ce moment, on jugeait certains comtés par leurs députés, il faut avouer qu'on serait amené à les estimer fort médiocrement.

“ La balance populaire penche depuis quelques années en faveur de l'incapacité ; il faut rétablir l'équilibre et assurer la prépondérance à l'élément éclairé.

“ Décentraliser la puissance politique ; répartir plus équitablement les rôles et ne point les concentrer dans quelques mains ; donner plus de marge à l'initiative individuelle ; assurer une plus large place à l'indépendance personnelle ; rendre au mérite intellectuel sa légitime influence ; grossir les rangs trop éclaircis des députés capables et nous mettre en état de n'être point surpris par les évènements dans une disette presque complète d'hommes politiques : telle est la réaction que commande l'intérêt bien entendu du pays.

“ Aussitôt qu'elle sera commencée, on verra le niveau des discussions s'élever, et nous n'aurons plus à raconter des scènes indignes d'un pays comme le nôtre.”

Un autre journal non moins influent, le *Journal de Québec*, s'exprimait en ces termes quelques jours plus tard :

“ On est aujourd'hui dans la période d'attente, et les inquiétudes sur l'avenir paralysent toutes les volontés comme toutes les aspira-

tions. Il faut plus de prudence qu'on ne le croit pour conduire sûrement la barque en pareil temps. Rien de plus fatal que de se laisser aller au sommeil à l'aspect d'un calme profond. Au milieu de la tempête et sous l'orage qui gronde, tous les esprits sont en éveil, tous les yeux sont ouverts et toutes les forces vives de la nation sont prêtes à l'action.

“ Ce qui est triste, c'est que ces forces se divisent et se neutralisent, au profit d'intérêts étrangers, dans le funeste tiraillement des partis et des ambitions personnelles. Quand donc comprendra-t-on dans l'application et acceptera-t-on dans la plénitude cet axiôme que l'expérience et la raison nous ordonnent de suivre : “ L'union fait la force ? ” Quand la convoitise et l'égoïsme cessent-ils de planer sur toutes les situations, en repoussant du mépris le patriotisme et le dévouement à la chose publique ? ”

En présence de pareilles craintes et de pareilles aspirations, il est difficile d'espérer en autre chose qu'en un coup de la Providence ou, ce qui revient au même, en une régénération naturelle ou violente des partis.— Ne me demandez pas où, et par qui et comment aura lieu cette régénération : elle aura lieu, n'en doutons pas ; car quelque difficile qu'elle paraisse, il serait encore plus difficile de croire que Dieu abandonnerait aux traitres, à l'anglification ou au yankéisme notre énergique et généreuse nationalité sortie triomphante de mille dangers au moins aussi grands que ceux qui la menacent aujourd'hui.

Pourquoi cette régénération ne nous viendrait-elle pas de la jeunesse, par exemple !

Ce qui frappe douloureusement dans les hommes publics du jour, c'est le manque de vie ; c'est l'absence presque totale du feu sacré de l'enthousiasme ; c'est le positivisme froid ou calculé ; c'est la marque d'une fausse expérience ; c'est l'inertie d'un découragement profond et sceptique.

On ne croit plus au dévouement et on ne le pratique plus. Ah ! donnez-nous un sang jeune, chaud et fécond pour ranimer tout cela de sa généreuse inexpérience et de son enthousiasme sincère pour les belles choses ! Gardez-vous d'éloigner la jeunesse du service politique ; ne l'abâtardissez pas ; ne la désillusionnez pas ; ne cherchez pas à l'écraser dans ses nobles aspirations. Son avènement sera votre gloire si vous le voulez ; il sera votre opprobre si vous la méconnaissiez.

Jetez les yeux autour de vous, et voyez combien de talents qui s'ignorent et qui s'étiolent parce que votre politique les étouffe ou les éloigne.

Il y a des pays où la jeunesse est encouragée et dirigée par ses aînés : ici, qu'en faites-vous ?

Ne cherchez-vous pas en tout et partout à tuer l'enthousiasme dans son cœur, à vous en faire de vils agents et à l'écraser quand ses nobles instincts vous résistent ? Inutiles Cassandres, ne pleurez donc pas sur Troie : vous pouvez sauver la patrie commune et vous ne le voulez pas ; votre égoïsme vous en empêche ; vous craignez de voir pâlir vos tristes lauriers ; vous n'aimez et n'avez toujours connu que les triomphes faciles. Rétablissez donc les luttes politiques sur

la vieille arène des principes ; organisez les forces vives de cette belle nationalité canadienne qui s'assoupit et s'énerve entre vos mains ineptes ; préparez-vous des aides et des successeurs, et cessez de faire croire que le salut de tout un peuple repose sur votre petite tête, parce que vous n'avez su grouper autour de vous que des décrépitudes et des médiocrités.

Il y a, en politique, autre chose que des chemins de fer, des canaux et des *bills* privés : il y a l'organisation sociale à surveiller, à activer, à compléter. Et qu'est-ce que la nationalité d'un peuple, sinon cette organisation, cette unité sociale qui s'obtient par l'identité d'origine, de langue et d'institutions ? Voilà la science politique. Le vulgaire n'y atteint pas, pas plus qu'il n'atteint les sciences de métaphysique et de morale ; mais il possède toutes ces idées sublimes que renferment les enseignements de la religion, et qui, dit un auteur, le mettent suffisamment à même de se conduire et de concourir, dans les limites de sa position, au grand dessein commencé par la sagesse incarnée. Les citoyens d'un pays concourent au progrès de la civilisation nationale quand ils vivent avec ordre, quoiqu'ils n'aient pas la connaissance méthodique de leur action et de leur influence. C'est là la part qu'ils ont dans le développement et l'agrandissement de leur nationalité ; mais la part des chefs, quelle est-elle ?

De même que l'habileté de l'artisan, les fatigues du laboureur, les ressources du génie et du courage militaire peuvent être merveilleusement secondées par les grands travaux mécaniques, agricoles et stratégiques ; de même aussi la tendance innée au cœur des peuples de race vigoureuse à s'étendre et à resserrer les liens de leur union veut se voir secondée par ceux dont la main dirige la marche du vaisseau de l'État.

Les chefs d'un pays ont deux espèces d'intérêts à sauvegarder et à vérifier : les intérêts matériels et les intérêts nationaux. Les premiers le gardent toujours ; ce sont les derniers que l'on néglige, parce qu'ils sont moins apparents, et que travailler pour eux, c'est risquer de travailler pour l'avenir. Or, ce que l'on veut aujourd'hui, c'est de jouir vite, c'est de moissonner demain ce que l'on a semé la veille : tellement l'égoïsme a rétréci l'horizon.

Promouvoir, selon les lois de la justice et de la prudence, les progrès de la nationalité vers cette forme et cette limite dans lesquelles elle pourra mieux obtenir et conserver l'unité morale et matérielle, tel est le premier et principal devoir des gouvernements, des chefs d'une nation, et d'un parti vraiment conservateur. La véritable doctrine politique n'est point la doctrine des chemins de fer, du commerce, et des intérêts matériels, ayant le pas sur tout le reste : non, c'est là la doctrine utilitaire, doctrine infâme qui a engendré pour les intérêts moraux cet autre système non moins exécrable, la politique des expédients. Mais la saine loi des gouvernements, c'est le développement uniforme et régulier, c'est la satisfaction intelligente des aspirations qui se font jour dans une société, et leur organisation vers un but moral et élevé.

Dans ce grand plan, tout individu, toute influence saine, tout acte d'ordre et de justice a son résultat et son écho ; les ambitions

y sont toutes nobles parce qu'elles n'ont toutes qu'un seul mobile, l'amour et la gloire de la patrie. Les premiers rangs ne se garnissent que de talents éprouvés, qui s'isolent d'autant moins de leurs successeurs que tous ne travaillent qu'au même grand œuvre. Point d'avantages indus aux questions matérielles ; point de négligence dans leur subordination à l'ordre moral : l'agriculture remise en honneur et rendue profitable ; la colonisation organisée et soutenue ; l'industrie sagement développée par un tarif intelligent ; l'éducation mieux assise, mieux entendue, mieux appropriée dans son tout et dans ses parties ; le culte des traditions de valeur militaire fortement inculqué au peuple, par la création d'un système complet de défenses ; le respect des traditions de foi et d'honneur dans la législation ; puis, l'action si vivifiante et si énergique des principes religieux sur tout cet ensemble de vie et d'animation : voilà le tableau que se plaisent à imaginer et à contempler le petit nombre d'âmes qui aiment leur nationalité et ne désespèrent pas encore de la voir prendre un jour sa noble et légitime influence dans les destinées des nations américaines.

Les paragraphes suivants, que nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis*, feront connaître la position politique tout-à-fait constitutionnelle et digne des traditions léguées à sa patrie par Washington, que le président Johnson vient d'inaugurer :

“ M. Johnson ne s'est pas contenté de faire révoquer par le secrétaire de la guerre l'ordre du général Slocum relatif aux milices mississippiennes. Il a adressé au gouverneur Sharkey la lettre suivante, que nous nous plaisons à considérer comme l'indice d'une rupture définitive entre l'Exécutif et le parti radical, et du prompt rétablissement du gouvernement sur les bases posées par les fondateurs de la République :

“ Je crois que l'on peut organiser facilement dans chaque comté des compagnies de milice citoyenne, pour maintenir l'ordre, faire exécuter les lois et appuyer les autorités civiles de l'Etat et des Etats-Unis. Cette organisation permettrait au gouvernement de réduire l'effectif de l'armée, de retirer la majeure partie des forces qui occupent l'Etat et, par suite, de diminuer ses énormes dépenses.

“ S'il y avait le moindre danger à appréhender des milices citoyennes organisées dans le but indiqué plus haut, les forces fédérales sont là pour réprimer, dès le début, toute tentative insurrectionnelle.

“ Un grand point à obtenir, c'est d'engager le peuple à voler en toute occasion à la défense des gouvernements fédéraux et d'Etats. Le général Washington avait déclaré que le peuple, ou la milice, était le bras droit de la constitution ou celui des Etats-Unis, et aussitôt que cela sera praticable, cette idée primitive du gouvernement doit être mise en vigueur d'après les principes de la grande charte de liberté qu'ont léguée au peuple les fondateurs de la République.

“ Il faut avoir confiance dans les gouvernements établis par le peuple des Etats du Sud, et, si cette confiance lui est accordée, il est certain qu'il agira de bonne foi et renouera ses anciennes relations constitutionnelles avec tous les Etats qui composent l'Union.

“ Le but principal de la mission du major-général Carl Schurz

“ dans le Sud a été de faciliter autant que possible la mise en pratique du plan de reconstruction adopté par le gouvernement. J’ai lieu de croire que ce but a été atteint. La proclamation par laquelle j’ai autorisé la réorganisation des gouvernements d’États enjoint aux forces fédérales de prêter leur appui au gouverneur provisoire dans l’exercice de ses fonctions, et leur prescrit de n’intervenir en aucune façon dans son administration, et de ne susciter aucun obstacle à l’accomplissement des devoirs qui font l’objet de sa nomination, au moins sans aviser le gouvernement de l’intervention projetée.”

Il est facile de voir par cette lettre que M. Johnson est décidé à suivre désormais sa propre voie, et à ne se laisser influencer par aucune coterie.

En fait, M. Johnson est un homme bien supérieur à son prédécesseur. M. Lincoln n’avait pas de principes ; il ne savait jamais au juste ce qu’il voulait ; caractère faible et flottant, incapable de s’élever au-dessus du vulgaire, il était le jouet des événements et l’instrument de conseillers qu’il ne savait pas toujours bien choisir et qui se servaient de lui pour satisfaire leurs ambitions particulières. Voyez la conduite de M. Lincoln dans la question de l’esclavage. D’abord, il ne veut pas toucher à cette institution ; il craint de l’effleurer ; il avoue que ce serait violer les lois du pays, d’abolir d’un trait de plume la servitude ; il censure amèrement les chefs les plus hardis qui décrètent l’émancipation. Un peu plus tard, poussé par les événements et ses conseillers, il abolit l’esclavage. Je ne le blâme pas ; mais ce qui, selon lui, aurait été violation de la loi quinze jours auparavant, ne l’était-il plus ? En même temps, M. Lincoln, dans un message resté fameux, se déclare convaincu que les noirs ne peuvent pas vivre à côté des blancs, et conseille aux premiers de s’expatrier. Puis, sans se douter de son inconséquence, il les incorpore dans les armées, et s’il avait vécu, M. Lincoln, cet homme persuadé que les deux races ne pouvaient vivre juxtaposées, en serait probablement aujourd’hui à imposer le suffrage des noirs.

Sans doute, M. Lincoln ne manquait pas d’un certain gros bon sens, et même d’une certaine finesse, si rude et si inculte qu’elle fût ; mais un homme madré n’est pas toujours un homme habile à la tête d’une grande nation. La plus belle page de la vie de M. Lincoln est la page sanglante de sa mort : ce jour-là, M. Lincoln a été vraiment grand, parce que en définitive il mourait pour une idée et pour son pays. Mais la grandeur de M. Lincoln ne procédait pas de lui, ni de ses qualités propres ; il l’empruntait tout entière à l’événement fortuit dont il était victime, et qui le mettait tout à coup au rang des martyrs. Les martyrs, vous le savez, sont toujours des hommes illustres, mais ils ne sont pas nécessairement des grands hommes ; ils commandent la vénération, mais non l’admiration ; et ce n’est pas manquer de respect à la mémoire de M. Lincoln, que de penser que son successeur lui est bien supérieur sous le rapport des principes, de l’énergie, de la hauteur des vues et de toutes les qualités dont l’ensemble est rendu par le mot anglais *Statesmanship*. Les ennemis de M. Johnson lui reprocheront tou-

jours le scandale du 4 mars; il est certain, en effet, que le vice-président n'était nullement empoisonné, comme on l'a si ridiculement affirmé; mais il n'est pas moins sûr que ce fâcheux incident est l'unique de ce genre dans la vie de M. Johnson, qui, avec une intelligence bien autrement étendue, est aussi sobre et aussi intègre que son prédécesseur. Il n'a pas non plus cette vulgarité de ton et de manières qui aurait tant ridiculisé M. Lincoln, si le ridicule avait pris aux États-Unis; et quand il le veut, M. Johnson sait représenter, ce qui ne nuit pas dans le chef d'un grand État.

En ce qui concerne la politique intérieure, le Président est parfaitement résolu à ne se laisser déborder par aucun parti, et c'est malgré les colères de M. Chase qu'il prétend substituer au plus tôt le régime civil au régime militaire dans les états du Sud. M. Johnson a été partisan quand même de l'union, mais il ne faut pas oublier qu'il est né dans la Caroline du Nord et qu'il est citoyen de Tennessee: aussi n'a-t-il pas pour les accapareurs de la Nouvelle-Angleterre ce respect docile dont était animé M. Lincoln. M. Johnson hait le fanatisme politique ou religieux; jamais il ne sacrifiera une section du pays au bon plaisir et à la cupidité de l'autre.

M. Seward est déterminé à seconder la modération du Président, et il va avoir un nouvel allié dans son fils, M. Frederick Seward, qui est tout à fait guéri et reparaitra dès lundi à la sous-secrétairerie d'Etat. MM. Harlan et McCullough entrent aussi dans les idées de M. Johnson. M. Stanton fait le récalcitrant, mais il faut qu'il cède au torrent, et le Président lui a plusieurs fois amèrement reproché de l'avoir entraîné à signer une accusation d'assassinat absurde contre M. Davis, d'avoir maltraité celui-ci, et d'avoir profité du procès des conjurés pour lancer des allégations impossibles à prouver.

Au surplus, les partis se déplacent en ce moment; il n'y a plus précisément des démocrates et des républicains, mais des hommes qui veulent, les uns user modérément de la victoire, les autres en abuser. Aussi verrons-nous beaucoup de citoyens connus, républicains pendant la guerre par l'amour de l'Union, se rallier dorénavant aux conservateurs, c'est-à-dire à ceux qui substituent l'esprit d'égalité et de restauration à l'esprit de conquête.

Quant à la politique étrangère du Président et de son Cabinet, il n'est pas hors de propos de remarquer que, sur la question mexicaine, le ton d'une grande partie de la presse s'est modifié. Cette semaine, la *Gazette* de Baltimore, jadis grande admiratrice de M. Juarez et amie d'une intervention en sa faveur, a publié un article plein de sagesse et de raison, qui rend hommage à Maximilien et conseille vivement l'abstention la plus complète aux États-Unis.

JOSEPH ROYAL.

---

ERRATA DE LA LIVRAISON D'AOUT.—Page 468, la 21<sup>e</sup> ligne, ôtez les guillemets. Page 469, les 3<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> lignes, ôtez les guillemets.